

*Quand le porte-parole prend
des vessies pour des lanternes*

Le satisfecit empressé d'un gouvernement bafouillant

Réunion de la
Commission préparatoire
du 11^{ème} Congrès
national du parti

La Commission préparatoire du 11^{ème} Congrès national de l'USFP tient une réunion ce samedi à partir de 10h30 au siège central du parti, sis 9, avenue El Arar, Hay Riad à Rabat.

Organisée par le parti travailliste britannique, Labour
Conférence-débat virtuelle sur le climat
avec la participation de l'USFP



Page 4

La suspension des vols directs en
provenance de la France décalée
à dimanche à partir de minuit
Prolongation de l'état
d'urgence sanitaire



Page 2

27^{ème} édition du Festival
international d'art vidéo
Des rencontres professionnelles
aux multiples vertus



Alain Olivier : Les artistes québécois se
sentent appréciés par le public marocain

Pages 12-13



Lire page 3

La suspension des vols directs en provenance de la France décalée à dimanche à minuit

Prolongation de l'état d'urgence sanitaire

Actualité



La décision des autorités marocaines de suspendre les vols directs en provenance de la France a été décalée jusqu'au dimanche 28 novembre à minuit au lieu du vendredi 26 novembre 2021, in-

dicque, jeudi soir, le Comité interministériel de coordination et de suivi du dispositif régissant les voyages internationaux pendant la pandémie.

La décision de décaler à dimanche la suspension des vols directs en provenance de la France vise à faciliter l'opé-

ration de retour des citoyens marocains et des étrangers résidant au Maroc, précise le Comité interministériel.

La décision de suspendre les vols entre le Maroc et la France intervient

afin de préserver les acquis du Royaume en matière de gestion de la pandémie de la Covid-19 et pour faire face à la dégradation de la situation sanitaire dans certains pays du voisinage européen.

Par ailleurs, le Conseil de gouvernement, réuni jeudi à Rabat, a décidé de prolonger l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 31 décembre 2021, et ce dans le cadre des efforts de lutte contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Ainsi, le Conseil a approuvé le projet de décret n° 2.21.955 portant prorogation de la durée d'effet de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national pour faire face à la prorogation du coronavirus (Covid-19), présenté par le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Lafit, a indiqué le ministre délégué chargé des Relations avec le parlement, Porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, lors d'un point de presse tenu à l'issue du Conseil de gouvernement.

"Dans un souci des pouvoirs publics de continuer à assurer l'efficacité et l'efficience des mesures et dispositions prises pour faire face à la propagation de la pandémie de Covid-19, ce projet de décret vise à étendre la date d'effet de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national du mardi 30 novembre 2021, à 18 heures, au vendredi 31 décembre 2021, à 18 heures", a précisé M. Baitas.

Omar Seghrouchni : *La protection de la vie privée ne constitue nullement un ralentissement au développement du digital*

La protection de la vie privée ne doit pas être perçue comme un ralentissement au développement et au déploiement du digital, a souligné, jeudi à Benguerir (province de Rehamna), le président de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP), Omar Seghrouchni.

"La protection de la vie privée doit être perçue comme un accompagnement favorable devant créer la confiance nécessaire pour encourager le digital", a-t-il ajouté à l'occasion de sa participation aux travaux de la 10ème édition des Assises de la transformation digitale en Afrique (ATDA), un événement d'envergure qui se tient, deux jours durant, pour la première fois au Maroc et en Afrique.

Dans ce contexte, M. Seghrouchni a mis l'accent sur la notion de "la confiance numérique", estimant que plus le citoyen se sentira protégé, plus il verra ses intérêts respectés et plus il pourra adhérer au digital et conforter les investissements que font les Etats, les gouvernements et les divers acteurs de l'écosystème numérique.

Dans ce sens, il a souligné la nécessité de consentir davantage d'efforts pour l'émergence d'un "citoyen numérique africain", qui ne doit plus rester un simple consommateur du numérique, relevant

qu'en abritant cette manifestation d'envergure, le Maroc ne faillit pas à son rôle de terre de rassemblement des frères et sœurs africains.

Lors d'un Side Event organisé par la CNDP dans le cadre de cette 10ème édition des ATDA, autour du thème "L'institution du Médiateur du Royaume du Maroc & CNDP : La continuité juridique de la protection de la vie privée au service de la disruption positive du digital. Cas des données comportementales", M. Seghrouchni, a insisté sur la nécessité de travailler ensemble dans plusieurs pays pour savoir comment appréhender la problématique de ces plateformes internationales qui créent des ruptures juridiques.

Dans ce cadre, il a expliqué que "la disruption juridique" se produit lorsqu'un citoyen souhaite accéder à un service et il est amené à fournir un ensemble de données à caractère personnel.

Lors de ce Side Event, Salwa Jmila, Cheffe du service coordination et suivi des projets informatiques au sein de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a, quant à elle, présenté un exposé détaillé sur le projet de la Carte nationale, dite de deuxième génération.

Organisée conjointement par Cio Mag et la CNDP, cette 10ème édition des ATDA connaît la participation de près de



300 personnes, dont des institutionnels, des décideurs publics et privés, des chefs d'entreprises, des responsables de grandes écoles, des opérateurs de l'écosystème digital, start-up, des ONG, des bailleurs de fonds, des Agences de régulation et des PME, issues d'une quinzaine de pays africains et européens.

Au programme de ce conclave, figurent une session sous le thème "Regards croisés des stratégies nationales numériques en Afrique : Quelle place pour la souveraineté numérique des Etats?", avec la participation de plusieurs ministres afri-

cains ainsi que des workshops et sessions plénières portant sur des thématiques relatives, notamment aux "Infrastructures et souveraineté numérique", et à "la stratégie d'accélération du digital et cloud souverain en Afrique".

Les débats s'articuleront aussi sur des questions se rapportant aux "solutions technologiques et potentiel d'innovation", "soutenir et financer l'écosystème d'innovation et entrepreneurial en Afrique", au "développement des solutions pour une administration intelligente" et au "capital humain et acculturation au numérique".

Quand le porte-parole prend des vessies pour des lanternes

Le satisfecit empressé d'un gouvernement bafouillant

Aux critiques, protestations et couacs, le nouveau gouvernement répond, via son porte-parole, qu'il s'agit bien d'un «Exécutif légitime, de rupture et de réformes». Mustapha Baïtas, ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des Relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement va plus loin en déclarant que le nouvel Exécutif constituera une étape importante dans l'histoire contemporaine du pays.

Intervenant lors d'une conférence de presse à l'issue du Conseil du gouvernement tenu jeudi, le ministre délégué a affirmé que «le gouvernement actuel réussira sa mission puisqu'il est doté de tous les ingrédients nécessaires pour réaliser un tel succès». Mieux, il a souligné que «cette équipe gouvernementale marquera un tournant». Que signifie se doter de tous les ingrédients nécessaires ? Le ministre fait-il allusion à la qualité de profils de ses collègues ministres, au programme gouvernemental ou bien au contexte régional et mondial tendu ? Ou sous-entend-il plutôt l'homogénéité du gouvernement qui a été remise en cause à deux reprises. D'abord, lorsque Noureddine Médiane, chef du groupe istiglalien de l'unité et de l'égalitarisme à la Chambre des représentants, a déclaré, lors de la discussion en commission à la Chambre des représentants du projet de loi de Finances (PLF) 2022, que ce programme ne répond pas aux attentes sociales des Marocains et que sa mise en œuvre pose problème, notamment son volet dédié au développement du tissu économique. Ensuite, lorsque la Ligue des

économistes istiglaliens a critiqué, elle aussi, le PLF 2022 particulièrement le taux de croissance à 3,2% qui correspond bien aux années précédentes. La Ligue a considéré que ce taux ne constitue pas une rupture avec le passé et ne donne pas de signes positifs aux acteurs économiques.

Le ministre ne pipe également pas mot sur la signification du terme «tournant». Un tournant dans quel sens ? Le porte-parole du gouvernement n'a pas donné de précisions et s'est contenté d'affirmer que l'actuel Exécutif a pour mission de mettre en œuvre les réformes et de ne pas les reporter ou les bloquer. Selon lui, ce gouvernement est celui de «la rupture politique» et non pas de la continuité vu le haut niveau des attentes politiques, économiques et sociales des citoyens.

Encore une fois, le ministre reste muet concernant le sens des termes utilisés. Rupture avec qui ou quoi ? Rupture dans la vision ou le cap à prendre ? Rupture dans le mode de gestion des affaires publiques ? Personne ne le sait. Pourtant, le chef du gouvernement a indiqué, himself, que l'Exécutif sera «un gouvernement tripartite de centre-droite avec un programme qui se veut réformiste, mais pas plus, le Nouveau modèle de développement étant déjà là». Un état de fait confirmé par le projet de loi de Finances 2022 que beaucoup d'économistes ont qualifié «de loi standard et tendancielle qui ne se démarque pas de celles qui l'ont précédée». Pour eux, il s'agit bel et bien d'une loi qui s'inscrit dans la continuité puisqu'elle se base sur l'endettement, la fiscalité et les



Mustapha Baïtas lui arrive-t-il d'écouter la rue ?

grands projets. Pis, ils estiment que 2022 sera une année de transition où il ne faudrait pas s'attendre à de grandes réformes ou à d'importantes transformations comme celle fiscale, à titre d'exemple, ou à une opérationnalisation effective du nouveau modèle de développement.

Mustapha Baïtas estime que les Marocains ont donné leur feu vert à ce gouvernement dont le premier parti dispose aujourd'hui de 102 parlementaires, ce qui veut dire, selon lui, «que les citoyens ont misé sur ce parti et comptent sur lui». Et de préciser : «Aujourd'hui, l'intérêt pour les affaires politiques et publiques est en hausse et ce gouvernement a choisi de poursuivre son chemin, de prendre les mesures et les réformes essentielles qui guident vers une véritable réforme et non

pas celles de courtoisie et de tapage». Comment peut-on expliquer alors les protestations dans de nombreuses villes contre la cherté des prix des denrées de première nécessité, le pass vaccinal et le dernier projet de décision de Chakib Benmoussa fixant des conditions d'âge pour accéder aux Académies régionales d'éducation et de formation (AREF) ? Pour Mustapha Baïtas, en véritable acteur de droite, une décision gouvernementale ne doit pas être suspendue chaque fois que des individus descendent à la rue et protestent même s'il croit qu'il est normal qu'il y ait des contestations et que les citoyens sont en droit de protester puisqu'il s'agit d'un droit constitutionnel exercé dans un pays démocratique où les droits de l'Homme et les libertés sont garantis par la Loi suprême sous contrôle

des deux grandes institutions. Toutefois, il oublie l'essentiel, à savoir, que disposer de la majorité au sein des instances élues ne signifie en aucun cas un soutien populaire absolu. Mieux, l'actuelle équipe gouvernementale a ôté, avec ses débuts titubants et ses faux pas, tout espoir d'un avenir meilleur pour les Marocains, tout en déconstruisant l'image d'un Exécutif pourvoyeur d'espoir, capable d'apporter aux masses de nouvelles perspectives et même... le salut. Le nouveau gouvernement semble bien gaspiller son «capital politique» alors que «des croyances sur ce qui est possible dans l'avenir sont essentielles pour l'action sociale et que, sans elles, la politique ne peut exister», comme l'a souligné le philosophe Loren Goldman en s'inspirant de Kant.

Hassan Bentaleb

Marrakech s'apprête à accueillir le Sommet euro-méditerranéen 2021



L'édition 2021 du Sommet euro-méditerranéen se tiendra les 1er et 2

décembre 2021 à Marrakech, à l'initiative du Comité économique et social (CES) européen

et le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Consacrée au thème "La COVID-19 : le rôle de la société civile dans la reconstruction et la résilience de la région euro-méditerranéenne", cette rencontre questionnera les moyens d'atténuation et de reconstruction économique et sociale ainsi que les différentes opportunités révélées par la Covid-19 en vue de favoriser le développement durable de la région euro-méditerranéenne, indiquent le CES et le CESE dans un communiqué.

Ce sommet sera, ainsi, l'occasion d'échanger et de débattre du rôle de la société civile, de l'apport de la digitalisation et des

perspectives de coopération euro-méditerranéenne pour une meilleure résilience et une relance post-Covid réussie de la Région, souligne la même source.

Habituellement organisé par le CES européen, le Sommet Euro-Med constitue une opportunité pour recueillir les contributions d'organisations de la société civile organisée des deux rives de la Méditerranée.

A cet effet, le CES européen élaborera un rapport d'information sur le thème principal du sommet, en étroite coopération avec ses homologues du sud de la Méditerranée, fait savoir la même source.

Le Comité économique et so-

cial européen est un organe consultatif de l'UE qui se compose de représentants d'organisations de travailleurs et d'employeurs et d'autres groupes d'intérêts, rappelle le communiqué.

Le CESE du Maroc est une institution constitutionnelle indépendante qui assure des missions consultatives auprès du gouvernement et des deux Chambres de parlement. Dans l'exercice de ses attributions, le CESE donne son avis sur les grandes orientations de développement d'ordre économique, social et en matière de développement durable et de régionalisation avancée.

Organisée par le parti travailliste britannique, Labour

Conférence-débat virtuelle sur le climat avec la participation de l'USFP

L'USFP a participé à une conférence-débat virtuelle organisée par le parti travailliste britannique, mercredi 24 novembre dans le cadre de son activité auprès de la fondation Westminster pour la démocratie.

La conférence a été animée par trois députés travaillistes et membres du "cabinet fantôme" au Royaume-Uni. Il s'agit d'Ed Miliband, Matthew Pennycook et Preet Gill.

Ed Miliband (ex-leader du Labour Party) a souligné que la COP26 avait été marquée par une grande injustice envers les pays en voie de développement. Il faisait ainsi référence à l'aide qui était prévue dans le cadre de l'accord de Paris (COP21), un engagement à hauteur de 100 MM \$ US qui n'a pas été tenu.

Le député travailliste de Doncaster a, en effet considéré que "les pays développés ont connu une croissance à haute teneur en carbone" et que "les pays en voie de développement en payent le prix aujourd'hui", précisant que "les 100 milliards étaient censés être un minimum (et n'ont pas été atteints)... Nous aurions dû aller plus loin aujourd'hui et parler d'une réelle compensation sur les pertes et dommages".

Il a également ajouté que désormais le Royaume-Uni ne devait plus s'engager dans des accords commerciaux avec d'autres pays sans qu'il n'y ait de clause sur le climat.

Ed Miliband, a précisé que malgré une forme de déception, du progrès a été réalisé notamment l'engagement d'émissions "net-zero" de plusieurs pays, qui seraient être une lubie il y a encore



quelques années. Il a, par ailleurs, critiqué la position de certains militants climatiques, comme la jeune Greta Thunberg qui avait qualifié les négociations de la COP26 de "bla, bla, bla".

Le député de Greenwich, Matthew Pennycook s'est lui penché dans son intervention sur les sujets du charbon et des combustibles fossiles, présents pour la première fois dans le rapport de la COP. Les pays signataires se sont, en effet, engagés à "diminuer", et non "éliminer" (changement de dernière minute à l'initiative de l'Inde et de la Chine) l'utilisation du charbon dont les émissions ne sont pas neutralisées par des techniques de capture et de stockage, ainsi que le recours aux subventions étatiques en direction des énergies fossiles.

Matthew Pennycook a précisé

que ce changement de "wording" (mots) de dernière minute ne devait pas être attribué uniquement à l'Inde (présentée parfois comme le vilain), car il arrangeait en réalité également certaines grandes puissances polluantes, en particulier les Etats-Unis.

La députée Preet Gill de Birmingham a voulu mettre l'accent sur l'impact disproportionné du changement climatique sur les femmes, notamment dans les pays pauvres touchés par la sécheresse où les jeunes filles sont poussées vers l'abandon scolaire.

Elle a également insisté sur la nécessité d'intégrer une approche genre dans l'ensemble des politiques climatiques et sur l'inclusion de la femme dans des postes de leadership.

En effet, la présence de femmes



dans des postes de responsabilités, dans le monde politique ainsi que dans le monde des affaires, a souvent, selon elle, été synonyme d'une meilleure politique environnementale.

L'USFP était représenté à cet événement par Fadwa Rajouani (membre de la commission nationale) et Yassine Lachgar (membre de la Jeunesse itihadi).

Fadwa Rajouani a remarqué qu'il serait improbable que le système capitaliste qui a engendré le réchauffement climatique et en a bénéficié, puisse avoir une quelconque volonté de préserver la planète aujourd'hui, ajoutant que "seules les valeurs sociale-démocrates sont cohérentes avec la pensée écologique".

Elle a également souligné que d'éventuelles aides futures visant à combattre les effets du changement

climatique devraient être accessibles aux hommes comme aux femmes, ces dernières étant le plus souvent en situation de plus grande vulnérabilité.

Yassine Lachgar a, quant à lui, rappelé dans son intervention les efforts déployés par le Royaume du Maroc pour contrer les impacts du changement climatique, notamment l'augmentation de la contribution nationale déterminée (NDC) du Maroc de 42 à 45,5% de réduction des émissions à l'horizon 2030, ainsi que l'augmentation des objectifs du pays en ce qui concerne la part des énergies renouvelable dans le mix énergétique (52% en 2030).

Selon lui, cette COP aura finalement "réalisé plus que prévu, mais bien moins que ce qu'on espérait".

Organisation par le FMAS de deux ateliers sur la démocratie participative au Maroc et la justice climatique

Le Forum des Alternatives Maroc «FMAS» organise deux ateliers, ce samedi 27 novembre 2021, avec le soutien de l'Union européenne sur les thèmes suivants : «La démocratie participative au Maroc : bilan et perspectives» à Tanger et «La justice climatique : résultats et perspectives» à Marrakech.

Ces deux ateliers, auxquels prendront part des représentants de la société civile, du gouvernement, des institutions nationales des droits de

l'Homme et de l'Union européenne, s'inscrivent dans le cadre d'un projet visant à ouvrir des espaces de dialogue multilatéral sur des sujets précis (gouvernance et démocratie, démocratie et droits de l'Homme, migration, justice climatique et justice sociale). Ils visent également à encourager le dialogue et la concertation, à promouvoir la participation et à protéger les droits de l'Homme, selon un communiqué de presse du « Dialogue multipartite ».

Plusieurs thèmes seront débattus lors de l'atelier organisé à Marrakech. Durant la première séance modérée par Hammoua Soubhi, président du FMAS, Rachid Tahiri, de la Direction du changement climatique, de la biodiversité et de l'économie verte au ministère de la Transition énergétique, présentera un exposé sur «La stratégie nationale en matière de justice climatique, protection de l'environnement et développement durable : Bilan et perspectives», Dali Maddalena, la

représentante de la Délégation de l'Union européenne présentera un exposé sur «Quelles déclinaisons et priorités du Pacte Vert dans les relations avec le Maroc ? Quelle place et quel rôle pour les organisations de la société civile?», alors que Boujamaa Belhand, représentant de la Commission régionale des droits de l'Homme, abordera le thème « Changement climatique et droits de l'Homme ».

Durant la deuxième séance modérée par Laila Amili, présidente de l'Association Mains

Libres, il y aura les exposés d'Omar Zidi, président de l'Action citoyenne écologique, sur les «Changements climatiques : Quels enjeux de la COP 26 et quel bilan face aux enjeux et attentes?», de Mohamed Ftouhi, universitaire et président du Club marocain pour l'environnement et le développement et de Bennis Abdelhadi, président du Club Environnement, sur le thème « Société civile: Enjeux et défis de la justice climatique et justice sociale ».

H. T

Omar Hilale : *L'enrôlement militaire des enfants par le polsario est un crime de guerre*

L'enrôlement militaire des enfants par la milice armée du "polsario" dans les camps de Tindouf, au Sud-ouest de l'Algérie, est un "crime de guerre", a affirmé, l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale.

Le recrutement et l'enrôlement militaire des enfants dans les camps de Tindouf par le groupe armé du "polsario" est un "crime de guerre" que le droit international, y compris le droit international humanitaire, interdit et condamne, a souligné M. Hilale dans une interview accordée au prestigieux magazine américain "Newslooks".

Dans la même veine, il a rappelé que les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1977, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant de 1989 et son Protocole additionnel de 2000, appellent à éliminer d'urgence le recrutement d'enfants et leur utilisation dans les conflits armés.

Le diplomate a également cité la récente résolution du Conseil de sécurité (2601) qui condamne fermement toutes les violations du droit international applicable impliquant le recrutement et l'utilisation d'enfants par les parties à des conflits armés ainsi que leur enrôlement. Cette résolution exige de toutes les parties concernées de mettre immédiatement fin à de telles pratiques et prendre des mesures spéciales pour protéger les enfants.

A l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, le 20 novembre dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les enfants et les conflits armés et le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail, ont lancé un appel à l'action et renouvelé l'engagement international à mettre fin et à empêcher le recrutement et l'utilisation d'enfants une fois pour toutes d'ici 2025, a encore indiqué le diplomate.

"Malgré tout ce cadre juridique international et ces appels à l'action, les enfants des camps de Tindouf continuent d'être assujettis à des entraînements militaires et à toutes les formes d'exploitation et d'abus aux mains des milices du "polsario", sous le regard indifférent du pays hôte, l'Algérie, et au mépris total de la communauté internationale", s'est indigné l'ambassadeur.

Il a, de même, souligné que la place des enfants des camps de Tindouf "n'est pas dans les camps d'entraînement militaire, mais dans les écoles", relevant que ces enfants ont besoin d'avoir accès à la connaissance et au savoir et d'apprendre la paix et non pas la haine, la guerre et la terreur. "Ils méritent d'acquiescer les qualifications et les compétences nécessaires pour édifier un avenir prospère et meilleur".

Et M. Hilale d'insister que la communauté internationale doit empêcher le "polsario" et le pays hôte,



l'Algérie, de faire des enfants des camps de Tindouf d'aujourd'hui, les "terroristes de demain", comme le font actuellement Boko haram au Nigeria, Daech en Afghanistan et au Sahel et Al Shabab en Somalie.

Les femmes des camps de Tindouf sont aussi soumises aux "pires formes de violence, notamment la violence sexuelle et le viol", a-t-il indiqué, citant à cet égard l'affaire du chef des séparatistes Brahim Ghali, jugé par la plus haute juridiction d'Espagne, pour crimes contre l'humanité et viol.

"La situation dramatique dans les camps de Tindouf pose une question: comment un pays, l'Algérie, qui viole les droits humains de sa propre population, peut-il protéger les droits humains dans les camps de Tindouf?", s'est demandé l'ambassadeur.

Répondant à une question sur la position de la communauté internationale vis-à-vis de la responsabilité de l'Algérie dans les "crimes" commis dans les camps de Tindouf, l'ambassadeur marocain a tenu à préciser que ces camps sont "les plus gardés et militarisés" dans le monde, notant que personne ne peut y accéder ou en sortir sans l'autorisation de l'Algérie et de sa milice armée le "polsario".

Il a dans ce sens, fait observer que l'Algérie "ne respecte pas" les trois solutions prévues par le droit international à la population des camps de Tindouf, ajoutant que ce pays refuse de les laisser retourner dans la mère patrie, s'oppose à leur intégration au niveau local et rejette leur installation dans un Etat tiers, à savoir en Europe.

"La seule solution que l'Algérie laisse à ces populations séquestrées est de fuir les camps au péril de leur vie. C'est ainsi que des milliers de personnes ont réussi à rejoindre le Maroc, pour pouvoir exprimer leurs inquiétudes et dénoncer la situation de non-droit dans les camps. Dieu seul sait combien de personnes ont péri dans le désert lors de leur fuite", a poursuivi M. Hilale.

A une question sur les révélations au grand jour de ces "crimes" humanitaires devant les Nations Unies, l'ambassadeur a indiqué qu'après de telles découvertes, la communauté internationale était sous le choc et étonnée qu'un Etat membre de l'ONU ne remplisse pas ses obligations juridiques et autorise que de tels crimes soient perpétrés sur son territoire.

"Ces révélations ont certainement permis de faire la lumière sur les graves violations des droits humains dans les camps de Tindouf", a-t-il noté, estimant que la situation dans ces camps pose un "véritable" problème juridique, politique et moral d'autant plus que l'Algérie s'est soustraite à sa responsabilité internationale, en cédant sa souveraineté sur une partie de son territoire aux séparatistes armés du "polsario".

L'ambassadeur a, de même, relevé que les Nations Unies ont été informées de ces "crimes" humanitaires depuis un certain temps par le Maroc et d'autres Etats membres, ainsi que par des pétitionnaires d'ONG et think tank, qui ont rendu compte de la situation "désastreuse" dans ces camps.

De plus, de nombreux Etats membres expriment leurs préoccupations

quant à ces violations, lors de leurs interventions devant la Quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU et le Comité des 24, en demandant régulièrement des enquêtes pour l'identification des responsables de ces atrocités, "qui ne sont pas seulement commises par des éléments du groupe armé le "polsario" mais aussi par les services de sécurité du pays hôte, l'Algérie".

Heureusement, l'ONU et d'autres organisations rapportent régulièrement sur ces violations, "même si cela n'est pas suffisant", a-t-il fait remarquer, rappelant qu'en 2018, le Comité des droits de l'homme de l'ONU a exprimé sa préoccupation face à la dévolution de facto de l'autorité par l'Algérie au "polsario", en particulier l'autorité juridictionnelle. "une telle situation est incompatible avec l'obligation de l'Algérie au regard du droit international", a fait observer le diplomate.

Ces mêmes préoccupations ont été réitérées par le SG de l'ONU dans ses rapports au Conseil de sécurité, en 2018 et 2021 et par le Groupe de travail de l'ONU sur les disparitions forcées en 2020, a-t-il poursuivi.

M. Hilale a aussi souligné que le pays hôte, l'Algérie est "pleinement conscient" de ces violations, ainsi que des abus commis contre toutes les populations sur son territoire, y compris celle séquestrée dans les camps de Tindouf.

"L'Algérie est non seulement au courant de ces violations, mais elle les encourage et y participe également", a révélé le diplomate, soulignant que ce pays "n'a rien fait pour y mettre fin".

Il a précisé, dans ce cadre, que quatre personnes des camps de Tindouf ont été tuées par les forces de sécurité algériennes en 2020 et en 2021, regrettant que "ce n'est ni la première ni la dernière fois". "L'Algérie est responsable et directement impliquée dans toutes les violations flagrantes dans les camps de Tindouf", a lancé l'ambassadeur.

M. Hilale a tenu à rappeler la déclaration du Comité des droits de l'homme de l'ONU, il y a deux ans, dans laquelle il souligne que "l'Algérie est responsable, en tant que pays hôte, des violations des droits de l'homme perpétrées sur son territoire".

En refusant l'accès aux camps de Tindouf malgré les appels successifs de la communauté internationale, l'Algérie occulte les violations "flagrantes" commises sur son territoire et veut maintenir ces camps comme un "symbole" du "problème" du Sahara marocain, a-t-il soutenu.

Il a signalé que la communauté internationale, en particulier les mécanismes des droits de l'homme des Nations unies, ne peuvent accéder aux camps, car l'Algérie refuse catégoriquement d'autoriser les visites du Haut commissariat aux droits de l'homme et des rapporteurs spéciaux dans les camps ou en Algérie en général.

M. Hilale a, par la même occasion, relevé que le pays hôte de ces camps refuse de coopérer avec les mécanismes des droits de l'homme, ajoutant que l'Algérie "a l'un des taux les plus bas au monde", en termes de réponses aux communications et demandes d'information émanant de ces mécanismes.

Plus de 61.000 affaires de violence contre les femmes enregistrées depuis le début de l'année

Société

Les services relevant de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) chargés du traitement des affaires de violence contre les femmes ont enregistré, depuis le début de l'année, 61.388 dossiers portant sur toutes les formes de violence à l'encontre des femmes et des filles avec un total de 62.383 victimes dont 7% des mineures, a indiqué, jeudi à Rabat, Mme Sara Bazazi, commissaire principal, chef du service des études à la Direction de la police judiciaire.

Intervenant lors d'une journée d'étude sur "Les défis et contraintes de prise en charge des femmes et des filles victimes des violences", organisée par la DGSN en partenariat avec le Bureau des Nations unies pour la femme (ONU Femmes) et le soutien de l'ambassade du Canada au Maroc, elle a mis en avant les efforts déployés par la DGSN dans le traitement des affaires de ce genre, avec un taux d'élucidation de 97% et la présentation devant la justice de 19.664 prévenus.

La responsable a fait savoir que 8% des femmes violentées sur ce total ont retiré leurs plaintes durant cette période, relevant qu'en comparaison avec la même période de l'année précédente et conformément à l'article 1 de la loi 103.13 relative à lutte contre la violence faite aux femmes, la violence physique se place en haut du tableau (41%), suivent après la violence économique (27%), la violence psychique (26%), la violence sexuelle (4%) et en dernier lieu,

la violence via les nouvelles technologies (2%).

Concernant les violences à l'encontre des femmes durant l'année 2020, elle a fait état de 50.841 affaires et d'un total de 47.033 victimes dont 9% sont des mineures, avec un taux d'élucidation de 94% et la présentation devant la justice de 15.806 prévenus.

Dans cette statistique, la violence physique occupe la première place avec 44%, suivie de la violence économique (26%), de la violence psychique (20%), de la violence sexuelle (9%), et 1% pour la violence commise via les nouvelles technologies, a-t-elle noté, avant de préciser que les agressions physiques dominant lieu à un arrêt d'activité ne dépassant pas les 20 jours représentent 82% de l'ensemble des affaires, suivies à hauteur de 16% des violences physiques d'un degré moyen alors que les agressions graves ne représentent que 2%.

Sur le plan de la répartition selon l'âge des femmes victimes de violence, la responsable a fait remarquer que les femmes âgées de 31 à 45 ans arrivent au premier rang (38%), suivies de celles âgées de 18 à 30 ans (34%), des femmes âgées de 46 à 60 ans avec un taux de 15%, des filles âgées de 12 à 17 ans (7%), des femmes âgées de 60 ans et plus (5%) et des filles de moins de 12 ans avec 1%.

Cette journée d'étude a été marquée par la projection de plusieurs capsules vidéos montrant les efforts déployés par



la DGSN pour la prise en charge des femmes victimes de violences, outre un exposé sur "les normes et règles internationales portant sur la coordination entre l'ensemble des intervenants concernés par la prise en charge des femmes et filles violentées ainsi que les nouveautés de la loi 103.13 et la création de cellules de prise en charge des

femmes victimes de violence.

La rencontre a été aussi ponctuée d'ateliers sur les défis posés par la prise en charge des femmes et filles victimes de violence à l'appui de quatre fondamentaux : la prévention, la protection, le suivi et le partenariat, lesquels ateliers ont été sanctionnés par des recommandations.

CNSS: Nouveau dispositif dématérialisé pour l'opération de contrôle de vie des assurés

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a annoncé jeudi la mise en place d'un nouveau dispositif dématérialisé pour réaliser l'opération de contrôle de vie de ses assurés bénéficiant d'une pension servie au Maroc au titre de l'année 2021.

Cette démarche vise à améliorer de façon continue les prestations de la CNSS, a indiqué la Caisse dans un communiqué, ajoutant que ce nouveau système repose sur l'échange électronique de données avec des administrations et institutions partenaires.

Ce système permettra ainsi de s'assurer que les bénéficiaires de pension sont en vie, et leur évitera le déplacement pour accomplir toute démarche administrative.

Pour les bénéficiaires de pension

dont la survie n'a pas pu être vérifiée par l'échange électronique susmentionné, la CNSS utilisera le service E-Barkia professionnel de Poste Maroc qui confirmera la survie de l'intéressé à travers la réception effective par ce dernier de la lettre qui lui sera adressée par la CNSS, ajoute le communiqué.

La CNSS informera, par la suite, les personnes concernées de l'issue de ce processus, soit par téléphone, ou via e-mail lorsqu'elle en dispose, ou bien à travers leur compte ouvert sur le portail MaCNSS.

En ce qui concerne les bénéficiaires de pensions servies à l'étranger, poursuit la Caisse nationale, ils recevront, par voie postale, un imprimé de contrôle de vie, afin de le remplir par l'autorité compétente et le remettre à la CNSS.

Projet de réalisation de la ligne T3 du Tramway de Casablanca

Début des travaux de façade à façade

La deuxième phase des travaux concernant les aménagements de façade à façade vient d'être entamée dix mois après le démarrage effectif des travaux de plateforme voie ferrée de la ligne T3 du Tramway de Casablanca.

La société "Casa Transports" indique dans un communiqué que ces aménagements seront menés progressivement dans les parties où la réalisation de la plateforme voie ferrée est en achèvement, précisant que ces aménagements seront menés par tronçon de manière alternée sur chaque rive afin de maintenir ouverte la circulation sur la rive occupée.

Le démarrage de cette deuxième phase concerne le tronçon du boulevard Mohammed VI, situé entre le boulevard Ifni et le boulevard de la Résistance, poursuit la même source, ajoutant que dès vendredi soir jusqu'à fin février, il sera procédé à la fermeture de ce tronçon sur une seule rive uniquement dans le sens allant du boulevard Ifni vers le boulevard de la Résistance

(centre-ville).

Selon le communiqué, la déviation de circulation pour accéder au centre-ville est aménagée via le boulevard Ifni, puis la rue des Quinconces, la rue Bachir Ibrahim, la rue Capitaine Puissance au puis le boulevard Khourriba, soulignant que la circulation demeure possible dans le sens du boulevard de la Résistance vers le boulevard Ifni.

Les travaux d'aménagement de façade à façade comportent en plus de la refonte de la chaussée et la réhabilitation des trottoirs, la mise en place d'un nouveau réseau souterrain d'assainissement, d'un nouveau réseau d'éclairage public et de nouveaux candélabres, la plantation de nouveaux arbres, la mise en place d'un nouvel équipement de signalisation de trafic et de nouveau mobilier urbain.

En étroite concertation avec les autorités compétentes concernées, la déviation fera l'objet d'une signalisation appropriée pour guider les usagers, indique le communiqué.



Un nouveau variant du Covid, aux multiples mutations, détecté en Afrique du Sud



nouvelle vague de malades dans les prochains jours ou prochaines semaines, ont mis en garde les scientifiques.

L'Afrique du Sud, officiellement pays le plus touché du continent par le virus, a connu une nouvelle hausse des contaminations ces dernières semaines. D'abord attribuée au variant Delta, cette augmentation "exponentielle" est plutôt causée par la dernière forme mutée, qui représente "une menace majeure", a déclaré le ministre de la Santé, Joe Phaahla.

Son apparition "renforce le fait que cet ennemi invisible auquel nous avons affaire est très imprévisible", a-t-il ajouté. Selon les scientifiques, le nouveau variant B.1.1.529 présente au moins 10 mutations, contre deux pour le Delta. "Le souci, c'est que lorsque vous avez autant de mutations, cela peut avoir un impact sur la façon dont le virus se comporte", a déclaré Maria Van Kerkhove, responsable technique de l'OMS pour le Covid-19, lors d'un point de presse en ligne. "Il nous faudra quelques semaines pour comprendre l'impact de ce variant sur tout vaccin potentiel", a-t-elle ajouté.

L'Afrique du Sud compte environ 2,9 millions de cas, pour 89.600 décès. Plus de 1.200 nouveaux cas en 24h ont été enregistrés mercredi, contre une centaine au début du mois. Les autorités redoutent une nouvelle vague de pandémie d'ici la fin de l'année. Seuls 35% des adultes éligibles sont totalement vaccinés.

Dans le monde, l'Europe est redevenue l'épicentre mondial de la pandémie. Le coronavirus a fait plus de 5,16 millions de morts dans le monde depuis son apparition en Chine fin 2019. L'OMS estime qu'en considérant la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé.

Potentiellement très contagieux et aux mutations multiples, un nouveau variant du Covid-19 a été détecté en Afrique du Sud, qui voit les signes d'une nouvelle vague de pandémie, ont annoncé jeudi des scientifiques. Le variant B.1.1.529 présente un nombre "extrêmement élevé" de mutations et "nous pouvons voir qu'il a un potentiel de propagation très rapide", a déclaré le virologue Tulio de Oliveira, lors d'une conférence de presse en ligne chapeautée par le ministère de la Santé.

Son équipe de l'institut de recherche KRISP, adossé à l'Université du KwaZulu-Natal, avait déjà découvert l'année dernière le variant Beta, très contagieux. Les métamorphoses du virus initial peuvent potentiellement

le rendre plus transmissible, jusqu'à rendre le variant dominant cela a été le cas avec le variant Delta découvert initialement en Inde, et qui selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a réduit à 40% l'efficacité des vaccins anti-Covid contre la transmission de la maladie.

A ce stade, les scientifiques sud-africains ne sont pas certains de l'efficacité des vaccins existants contre la nouvelle forme du virus. "Ce qui nous préoccupe, c'est que ce variant pourrait non seulement avoir une capacité de transmission accrue, mais aussi être capable de contourner certaines parties de notre système immunitaire", a déclaré un autre chercheur, le professeur Richard Lessells.

A ce jour, 22 cas ont été signalés, touchant principalement des jeunes,

selon l'Institut national des maladies transmissibles (NICD). Des cas ont également été signalés au Botswana voisin et à Hong Kong, sur une personne de retour d'un voyage en Afrique du Sud. Après l'annonce de l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni a indiqué interdire l'entrée aux voyageurs en provenance de six pays d'Afrique. Tous les vols en provenance d'Afrique du Sud, de Namibie, du Lesotho, d'Esawatini, du Zimbabwe et du Botswana ont été suspendus à compter de vendredi 12H00 GMT, a annoncé le secrétaire d'Etat à la Santé, Sajid Javid.

En outre, le Royaume-Uni demandera "à toute personne arrivant de ces pays à partir de dimanche de se mettre en quarantaine dans des hôtels", a précisé M. Javid, ajoutant que ceux arrivant avant cette date devront

s'auto-isoler et faire deux tests PCR aux deuxième et huitième jour de leur confinement.

L'OMS a déclaré "suivre de près" ce nouveau variant et devait se réunir vendredi pour déterminer sa dangerosité. "Il existe de nombreux variants mais certains n'ont pas de conséquence sur la progression de l'épidémie", a tempéré lors d'une conférence de presse John Nkengasong, du Centre de contrôle et de prévention des maladies de l'Union africaine (Africa CDC). Mais déjà, "le nombre de cas détectés et le pourcentage de tests positifs augmentent rapidement", a déclaré le NICD dans un communiqué, notamment dans la province la plus peuplée du Gauteng, qui comprend Pretoria et Johannesburg. Les structures de santé doivent s'attendre à une

Les Pays-Bas craignent de nouvelles émeutes après un durcissement des restrictions

Le gouvernement néerlandais s'apprête à annoncer un renforcement des restrictions sanitaires pour lutter contre une flambée des cas de Covid-19 aux Pays-Bas, où la police "se prépare" à de nouvelles émeutes et protestations. Lors d'une conférence de presse, Premier ministre Mark Rutte pourrait annoncer la fermeture des bars et des restaurants à 17H00 (1600 GMT), au lieu de 20H00 (19H00 GMT) actuellement, ont rapporté les médias locaux.

Un renforcement des mesures actuelles risque d'enflammer une situation déjà tendue aux Pays-Bas, théâtre de quatre nuits sous

haute tension dans différentes villes depuis vendredi, notamment à Rotterdam et La Haye. "On garde les oreilles et les yeux ouverts et on se prépare", a déclaré Gijs van Nimwegen, porte-parole de la police de Rotterdam. "Nous espérons que cela restera calme, partout aux Pays-Bas et à Rotterdam", a-t-il ajouté auprès de l'AFP.

Le pays a réintroduit le semaine dernière un confinement partiel, avec une série de restrictions sanitaires touchant notamment le secteur de la restauration. Le gouvernement projette également d'interdire certains lieux aux non-vaccinés, notamment les

bars et les restaurants. Pour la deuxième année consécutive, les feux d'artifice traditionnellement tirés à l'occasion du Nouvel An, qui font habituellement de nombreux blessés, sont également interdits, pour éviter de surcharger les hôpitaux. Les citoyens sont appelés à ne pas accueillir plus de quatre personnes chez eux et à faire du télétravail. Les manifestations publiques sont interdites et les matches de football joués à huis clos.

Malgré ces mesures, les Pays-Bas, qui comptent 17 millions d'habitants, enregistrent toujours plus de 22.000 nouveaux cas par jour. La situation a poussé l'exé-

cutif à avancer d'une semaine la conférence de presse du Premier ministre.

L'équipe d'experts (OMT) qui conseille le gouvernement depuis le début de la pandémie préconise cependant de ne pas fermer les écoles, collèges, lycées et universités, malgré une explosion des cas chez les élèves. L'OMT estime qu'une nouvelle fermeture des établissements scolaires, comme cela avait été le cas au début de la pandémie, serait néfaste au développement des enfants et des jeunes.

Les deux dernières conférences du Premier ministre consacrées à l'épidémie ont été

marquées par des affrontements entre police et protestataires devant les ministères à La Haye. Puis une manifestation anti-restrictions, organisée via les réseaux sociaux, a rapidement dérapé vendredi à Rotterdam, où des voitures ont été incendiées, des policiers caillassés et visés avec des feux d'artifice par des centaines de jeunes encapuchonnés et des hooligans.

Au total, 173 personnes ont été arrêtées dans l'ensemble du pays depuis vendredi. Deux émeutiers ont été condamnés à de la prison ferme pour avoir jeté des pierres sur les forces de l'ordre.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

BEAU MONDE	LAISSER ALLER	GRECQUE	ORDINAIRE	TÊTE	TYPE	TROMPE SALVE	GIFLE
REPARTIE					SUPER REFUGE		
			TUEUR À GAGES				
ROMAINS		NUDISTE EN VITESSE			SYMBOLE DU BROME		NATURE MORTE
DU ROUGE QUI TACHE					AUTEUR INCONNU	EN DEHORS COUPÉS	
VÉTÉRINAIRE	GRECQUE	FORME D'AVOIR	MONASTÈRE				
			À L'ENVERS: RÉCUSE			EN ARGOT	SORTIES
BILLOT			ROULÉ	VOCIFÉRAI	CÉINTURE MÉDICALE	PRONOM ET ADVERBE	POSSESSIF
HISTOIRES ANCIENNES							
MELIF	ACIDE NUCLÉIQUE	VIEILLE CITÉ			ANCIEN PÉLIPLÉ DU PÉROU		
			COLÈRE RAPPO- RTEUR			PARTIE DU TARSE	TÊTE DE VEALI
EN MARCHÉ		VOYELLES			COUPE-FELI		
EN AUCUNE FAÇON					CROCHETS EN FORME DE "S"		

Solution mots flechés d'hier

TRUQUER	F	BLANC	A	ATTIR	B	LE VENI	EST	A	CONVUL	CHOUVIR
INCIDENT	A	N	T	I	N	O	M	I	Q	U
PARTY	L	O	T	E	R	S	U	R		
PRISON	S	N	I	F	F	E	R	E	R	G
MOUSQUÉ	I	L	S	E	A	D	U	O		
ÉLITE	F	I	E	R	E	S	U	I	T	
LIÉ	L	I	E	A	S	S	O	C	L	E
ÉVALUATION	C	U	I	S	T	R	E	S	I	
NAVIGATION	N	A	V	I	G	U	R	N	O	É
ASSISTANT	T	A	R	I	S	S	E	M	E	N
PINARD	P	I	N	A	R	D	N	O	H	
LOTI	O	T	I	F	R	E	L	A	T	E
NIÉT	N	I	E	T	G	R	E	V	E	R

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Perdant de leur verdeur.
- II. Entérinée. - Encore jeune.
- III. Crier dans les bois. - Le monde de la Presse.
- IV. Alternative à l'autoroute. - Refuge au milieu des sables. - Normale-Sup.
- V. Forme d'être. - Pièces de charnue.
- VI. Radio. - Genre des oeuvres d'Offenbach.
- VII. Il flatte les narines. - C'est du concret.
- VIII. Petits clavecins. - Le thallium.
- IX. Femme de rajah. - Réparée.
- X. Bonnes pour vous retaper.

VERTICALEMENT.

- 1. L'Angleterre lui a donné de la noblesse.
- 2. Sont en principe au service de l'usager. - Avec lui c'est flûte alors.
- 3. Brassens a chanté ses cornes. - Amélioré.
- 4. Avec lui ça a chauffé à Rome ! - Marier.
- 5. Fin de vie. - Il peut être crochu.
- 6. Dans l'Orne quel qu'en soit le sens. - Malaxé.
- 7. Famines.
- 8. Prendre des dispositions. - H, mais c'est du grec.
- 9. Vous naviguez dessus. - Chah ou chat.
- 10. Italienne qui passa quelques temps en Autriche-Hongrie puis en Yougoslavie. - Le platine.
- 11. Forme la crème anglaise. - Aspiration du nourrisson.
- 12. Sexy.

Grilles de sudoku

Facile

		4	6	8				1
3		5	4					9
9	1							7
8	9		5	3				
	5	1	8		9	4		
			9	7		6	5	
	8					2	9	
	4		2		5		7	
5			3	1	4			

Moyen

	2		3			6	8	
			2	6			9	
						1		
3			7				2	
4	8	6		2		5	1	7
1			5					6
	7							
	3		1	5				
9	1		4				7	

Difficile

		9						
	2			6	7	4	9	
4	3			8				
	7		6	1				
	4		8			5		
			3	5	6			
			6			2	1	
8	6	1	7			9		
						5		

Expert

2	8	5						
			1	9	8		4	
7					5			
9			5		6			
	2				3			
	3	4					5	
	7						1	
6	9	4	2					
				3	9		8	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	5	2	4	9	6	8	3	7
6	7	4	1	3	8	5	9	2
3	8	9	7	2	5	4	1	6
5	6	7	2	8	9	3	4	1
9	3	1	5	6	4	7	2	8
4	2	8	3	7	1	9	6	5
8	4	6	9	5	2	1	7	3
7	9	5	6	1	3	2	8	4
2	1	3	8	4	7	6	5	9

Moyen

2	3	4	6	1	5	8	7	9
6	7	1	9	4	8	2	5	3
9	8	5	7	2	3	6	4	1
4	5	2	8	7	9	1	3	6
3	9	8	5	6	1	7	2	4
1	6	7	4	3	2	5	9	8
5	1	6	2	9	4	3	8	7
7	2	9	3	8	6	4	1	5
8	4	3	1	5	7	9	6	2

Difficile

1	2	6	3	8	5	7	4	9
4	7	8	9	2	6	5	1	3
5	3	9	1	4	7	2	8	6
6	4	7	8	1	2	3	9	5
2	9	5	6	3	4	1	7	8
8	1	3	5	7	9	6	2	4
9	6	2	4	5	1	8	3	7
7	8	4	2	6	3	9	5	1
3	5	1	7	9	8	4	6	2

Expert

9	1	7	4	8	5	6	3	2
2	3	6	1	9	7	8	4	5
8	5	4	2	6	3	9	1	7
7	4	1	5	2	8	3	9	6
5	6	2	9	3	1	7	8	4
3	8	9	7	4	6	2	5	1
4	9	3	6	1	2	5	7	8
6	7	8	3	5	4	1	2	9
1	2	5	8	7	9	4	6	3

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	O	P	P	O	R	T	U	N	I	S	T	E
II	C	A	R		E	R	R	A	N	T		N
III	C	R	I	B	L	E	E	S		E	R	G
IV	U	T	E	R	U	S		S	A	P	E	R
V	P	I	S	E		O	P	E	N		P	O
VI	A	S		M	A	R	E		T	R	E	S
VII	T	A	T	E	R		T	R	A	I	N	S
VIII	I	N	O		M	A	R	I	N	A	D	E
IX	O		I	B	E	R	E	S		N	U	E
X	N	A	T	U	R	A	L	I	S	T	E	S



Le Maroc accueillera la prochaine conférence du Conseil international des aéroports en octobre 2022

Le Maroc a été officiellement désigné, à Cancún au Mexique, pays hôte de la prochaine conférence annuelle du Conseil international des aéroports (ACI). Ce conclave se tiendra à Marrakech du 24 au 26 octobre 2022.

Lors de la cérémonie de clôture de l'Assemblée générale (WAGA) d'ACI-Monde, le directeur général de cette organisation internationale, Luis Felipe de Oliveira, a annoncé que l'Office national des aéroports (ONDA) sera l'hôte de la conférence annuelle de l'année prochaine.

"Nous sommes impatients de travailler avec la région ACI-Afrique et l'ONDA lors de la 32^{ème} Assemblée générale annuelle, la conférence et l'exposition de l'ACI Afrique/Monde", a déclaré M. Oliveira lors de cette cérémonie marquée notamment par la diffusion d'un film institutionnel sur le Maroc.

"Nous ne doutons pas que tous les délégués seront chaleureusement accueillis l'année prochaine alors que nous progressons collectivement sur la voie de la reprise durable", a-t-il ajouté lors de ce forum auquel ont pris part des représentants de l'ONDA, rapporte la MAP.

"L'ONDA est ravie, une fois de plus, d'accueillir la prochaine édition de l'ACI WAGA 2022 Monde et Afrique", s'est félicitée, de son côté, la directrice générale de l'ONDA, Habiba Laklalech.

Mme Laklalech, qui a récemment été élue vice-présidente du Conseil d'administration et du Comité exécutif d'ACI-Afrique, a également fait part de sa conviction que cette "rencontre renforcera notre optimisme et notre volonté d'une relance durable sûre et irréversible". Le Conseil International des Aéroports est une organisation internationale qui regroupe 700 membres représentant plus de 1935 aéroports internationaux dans 183 pays. ACI-Monde est une organisation internationale à but non lucratif qui vise la promotion des intérêts des aéroports membres et la promotion de l'excellence professionnelle dans la gestion et l'exploitation aéroportuaire.

Cette organisation contribue à renforcer la sûreté, à la sécurité et à la durabilité de l'industrie aéronautique mondiale en faisant progresser les intérêts collectifs des aéroports et des communautés qu'ils desservent. ACI-Afrique représente les exploitants des aéroports africains membres de l'ACI auprès des organisations gouvernementales et non-gouvernementales régionales.

ACI Afrique compte 68 membres régionaux, exploitant 260 aéroports dans 53 pays. Les aéroports adhérents à cette organisation représentent environ 93 % du trafic global du continent. ACI-Afrique a élu son siège depuis 2006 à Casablanca, au sein de l'Académie internationale Mohammed VI de l'aviation civile sise à l'aéroport Mohammed V.

La BAD débloque un prêt en faveur du Maroc pour stimuler la relance économique



La Banque africaine de développement (BAD) annonce qu'elle va mobiliser 120 millions d'euros en faveur du Maroc en vue de soutenir les entrepreneurs, les TPME et de stimuler la relance économique.

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine a, en effet, approuvé un prêt de 120 millions d'euros en faveur du Maroc, a annoncé l'institution financière panafricaine dans un communiqué publié mercredi.

Cette opération va permettre de mettre en œuvre le Pro-

gramme d'appui à l'inclusion financière, à l'entrepreneuriat et aux très petites et moyennes entreprises, a indiqué la BAD.

Selon les explications fournies par l'institution financière, l'appui de la Banque africaine au Maroc aidera les entreprises en difficulté à relancer leur activité et à préserver les emplois dans le but de réussir la sortie de crise liée à la pandémie de Covid-19.

La Banque africaine de développement, dont la présence au Maroc remonte à plus d'un demi-siècle, précise que le programme appuiera les réformes en matière d'inclusion financière afin de faciliter l'accès au financement pour les ménages et les très petites et moyennes entreprises (TPME). Il permettra aussi de renforcer le dispositif de soutien aux entrepreneurs, aux start-up et aux TPME.

Ce programme contribuera également à diversifier les sources de financement qui leur sont offertes en renforçant le caractère inclusif du marché des capitaux, a affirmé l'institution financière. Et d'ajouter qu'il soutiendra en outre l'écosystème d'appui à l'entrepreneuriat tout en contribuant à l'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures administratives.

La Banque africaine de développement dont l'engagement au Maroc totalise à ce jour plus de 12 milliards de dollars américains, insiste sur le fait que son appui porte sur un projet en adéquation avec deux de ses cinq grandes priorités, les «High 5». A savoir : «Améliorer la qualité de vie des populations en Afrique» et «industrialiser l'Afrique».

Comme elle l'a relevé dans son communiqué, ce projet «s'inscrit aussi dans le cadre de la Stratégie décennale 2013-2022 de la Banque, dont l'objectif est d'asseoir les conditions d'une croissance durable et inclusive sur le continent», a insisté l'institution panafricaine.

Pour Achraf Hassan Tarsim, responsable-pays de la Banque africaine de développement pour le Maroc, la poursuite de la double priorité «Relancer et inclure» permettra de redynamiser l'activité, de protéger les emplois et de retrouver la croissance.

Cité dans le communiqué, il précise que «nous le faisons aux côtés des jeunes et des femmes entrepreneurs et des TPME qui jouent un rôle incontournable dans la dynamique de relance avec plus de 70% des emplois créés».

Stefan Nalletamby, directeur du Département du développe-

ment du secteur financier à la Banque africaine de développement, a, pour sa part, indiqué que l'institution panafricaine poursuit dans le cas présent «deux grandes priorités : diversifier l'offre de financement à destination des TPME et approfondir les marchés financiers grâce à des instruments comme la titrisation et le crowdfunding». Ainsi, a-t-il poursuivi, «notre seule ambition est de renforcer la dynamique d'inclusion financière des entreprises».

Présente au Maroc depuis 1970, la BAD a soutenu plusieurs projets dans divers secteurs. Ceux-ci ont porté notamment sur les secteurs de la santé, de l'énergie, de l'eau, des transports, du développement humain, de l'agriculture ainsi que celui financier, rappelle-t-on.

Précisons que c'est dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement que le tout-premier projet a été financé dans le Royaume en 1978, comme le rappelle également l'institution financière sur son site Internet.

Depuis cette année-là et jusqu'à fin 2020, elle a déployé plus de 170 opérations dans différents secteurs pour un total de plus de onze milliards de dollars américains.

Alain Bouithy



La Banque africaine a donné son accord pour mobiliser 120 millions d'euros en faveur des entrepreneurs et TPME

Alliances réalise un chiffre d'affaires en hausse de 9% au troisième trimestre

Le chiffre d'affaires du Groupe Alliances s'est élevé à 345 millions de dirhams (MDH) au troisième trimestre 2021, en hausse de 9% par rapport à la même période de 2020.

Cette évolution s'explique par une bonne performance de l'activité au Maroc, qui a augmenté de 79% à 280 MDH, contre 157 MDH l'année précédente, indique le Groupe dans un communiqué sur ses indicateurs au T3-2021.

Au 30 septembre 2021, le Groupe dispose d'un carnet de commandes s'élevant à 7.119 unités pour 2,7 milliards de dirhams (MMDH). De même, le groupe a enregistré au T3-2021 un niveau de préventes de 766 unités contre 616 unités au T3-2020.

En outre, le communiqué fait savoir que le nombre total d'unités en cours de production s'élève à 7.239 unités au T3-2021, ajoutant que la production d'unités réceptionnées au titre de la même période s'établit à 1.800

unités contre 583 unités au T3-2020.

Au volet investissement, Alliances fait savoir qu'une opération d'acquisition de foncier est en cours de finalisation dans la région du Sud pour le lancement imminent d'un nouveau projet.

Concernant l'endettement net du Groupe, il s'est chiffré à près de 2,28 MDH au 30 septembre 2021, contre 2,29 MDH au 30 septembre 2020.

L'AMDIE organise un road show "Morocco Now" en Inde

L'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) organise, du 26 novembre au 1er décembre en Inde (New Delhi, Mumbai et Bangalore), un road show de promotion de "Morocco Now", la marque nationale de l'investissement et de l'export.

Organisées en partenariat avec l'Ambassade du Maroc en Inde dans le cadre de la promotion de la plateforme Maroc, les rencontres ont comme objectif d'identifier des projets d'investissement indien au Maroc, indique l'AMDIE dans un communiqué.

Une série de rendez-vous avec des investisseurs et opérateurs indiens, ainsi que des réunions de haut niveau entre la délégation marocaine et des institutions indiennes, dans les 3 pôles majeurs de l'Inde (Bangalore, Mumbai, New Delhi) sont prévus, rapporte la MAP.

"Le Maroc et l'Inde présen-



tent de très forts potentiels industriels et deux plateformes complémentaires. En effet grâce à ses 54 accords de libre-échange, le Maroc offre un accès direct aux marchés africain, européen, américain et britannique avec une grande capacité de réactivité notamment avec l'Europe, à l'image du rôle joué par l'Inde en Asie", explique le Directeur Général de l'AMDIE, Youssef El Bari, cité par le communiqué.

Le Maroc, sous le leadership de Sa Majesté Le Roi que Dieu L'Assiste, se fixe comme objectif de soutenir et de consolider sa collaboration avec l'Inde, rappelle l'AMDIE.

Ces rencontres sont ainsi l'occasion de présenter aux opérateurs indiens la nouvelle marque de promotion de l'investissement et de l'exportation, "Morocco Now", qui se définit comme la plateforme à l'épreuve du futur pour investir et exporter dans le monde entier.

Les opérateurs indiens présents au Maroc comme Varroc Lighting Systems, Steel Strip Wheels, Mahindra & Mahindra (M&M), Tata Hispano Motors Carrocera, Indian Motors, Sun Pharmaceuticals Morocco, témoignent de l'attractivité et de la compétitivité de cette plateforme industrielle.

Outre les investissements, les échanges commerciaux sont également un levier de développement de la coopération entre le Maroc et l'Inde. Pour rappel, après un bond de 40% en 2018 comparé à 2017 et 2016, les échanges commerciaux entre l'Inde et le Maroc se sont stabilisés autour de 2 millions de dollars en 2019 et 2020. L'Inde est le 4ème client du Maroc au titre du premier semestre 2021 et son 13ème fournisseur.

Sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc s'est positionné comme une plateforme industrielle et d'exportation régionale de premier plan,

illustrée notamment par le cluster automobile – plus forte croissance au Monde – et soutenue par des infrastructures de 1er plan – Tanger Med, 1ère connexion maritime en Afrique et dans le top 30 au niveau mondial.

Par ailleurs dans le contexte post-covid d'urgence climatique et de réorganisation des chaînes de valeur, le Maroc offre la possibilité de productions décarbonées grâce à ses investissements avant gardistes dans les énergies renouvelables et ouvre un accès privilégié à un marché de plus de 1 milliard de consommateurs grâce à ses 54 accords de libre échange.



Identifier des projets d'investissement indien au Maroc

Le PNB du Fonds d'équipement communal en hausse de 3% à fin septembre

Le produit net bancaire (PNB) du Fonds d'Équipement Communal (FEC) s'est établi à 471 millions de dirhams (MDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, en hausse de 3% par rapport à la même période de 2020.

Cette évolution est attribuable à "la qualité du portefeuille de la Banque à date, reflétant la résilience de l'Institution durant la crise sanitaire", explique le FEC dans un communiqué financier.

Toutefois, rapporte la MAP, le FEC indique anticiper, au titre de l'exercice 2021, un niveau de PNB du même ordre que

celui enregistré en 2020, résultant de la baisse des taux appliqués aux Collectivités Territoriales ainsi que d'une activité de moindre intensité que celle qui a prévalu avant le contexte pandémique.

Le communiqué souligne, en outre, que le troisième trimestre a été marqué par un ralentissement conjoncturel de l'activité de prêts, constaté au cours des périodes électorales, qui occasionnent le renouvellement des bureaux des Collectivités Territoriales, notant que ces échéances impactent notamment, la production de nouveaux engagements de prêts ainsi que

le lancement de nouveaux projets.

Ainsi, les engagements de prêts, qui ont atteint 1,945 milliard de dirhams (MMDH) au 30 septembre 2021, ont connu une baisse comparativement à la même période de l'année précédente au cours de laquelle ils avaient atteint 2,857 MMDH, dès lors qu'aucun engagement de prêts n'a été réalisé au cours du mois de septembre 2021, fait savoir le FEC. Les décaissements de prêts, qui s'élèvent à 1,94 MMDH à fin septembre, ont atteint un niveau moins important que celui réalisé au cours de la même période de l'année der-

nière. Ces décaissements de prêts ont principalement concerné le financement de projets portant sur la réalisation d'aménagements urbains et d'infrastructures routières à hauteur de près de 87%, et ont permis notamment de financer la construction de voies de contournement des villes, le renforcement des infrastructures de base et la reconstruction des quartiers sous-équipés.

Les créances sur la clientèle ont atteint 25,199 MMDH au 30 septembre 2021, soit un niveau similaire à celui enregistré au 31 décembre 2020, qui s'était établi à

27^{ème} édition du Festival international d'art vidéo

Des rencontres professionnelles aux multiples vertus

Quand les organisateurs de la 27^{ème} édition du Festival international d'art vidéo (FIAV), ont envisagé le partage d'expérience et la collaboration entre artistes marocains et québécois comme priorité, ce n'était pas des paroles en l'air. Nous en avons eu le cœur net en assistant aux rencontres professionnelles organisées dans la matinée de jeudi, à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'sik. Un événement aussi insolite que marquant à défaut d'être fructueux à court terme.

Même si le ciel grisâtre et chargé avait ouvert ses vannes pour ne quasiment plus les refermer de la journée, les artistes marocains et québécois n'ont pas fait défaut à un événement aux multiples vertus. À commencer par "Montrer un éventail de la création québécoise actuelle" souligne Yves Doyon, coordinateur chargé de projet du "Focus Québec" au Maroc. Et d'ajouter "Plus important encore, il s'agit d'entamer un dialogue et un échange avec les structures et les artistes marocains, en vue de développer des liens et des projets à même de déboucher sur une vraie relation entre eux".

Une ambition loin d'être démesurée

L'idée a du sens. Et l'ambition est loin d'être démesurée. D'autant que le potentiel créatif marocain n'a rien à envier à celui des artistes québécois "Je venais souvent au Maroc de 97 à 2003. Pendant cette période, j'ai assisté chaque année au festival. J'ai aussi invité des vidéastes marocains au Québec. Donc, je suis convaincu que le potentiel créatif marocain est important", nous confie Yves Doyon. À quelques pas de la buvette, au moment de la pause café, Camille Bernard-Gravel observe timidement les va et vient un verre de thé à la menthe à la main.

Si la représentante de la "Chambre Blanche", un centre d'artistes québécois dont les collaborations avec des artistes internationaux sont légions (le Brésil, le Mexique, la France, la Belgique, le Japon), avoue qu'elle "n'a pas pu voir beaucoup de représentations artistiques marocaines" depuis qu'elle a posé ses valises à Casablanca. Elle n'est en re-

vanche pas restée insensible face au charme de la soirée d'ouverture. "J'ai beaucoup aimé. De belles performances, malgré une préparation très courte", s'enthousiasme l'artiste multidisciplinaire connue pour ces créations d'installations, de sculptures et de vidéos inspirées de la nature. "Puis, on voyait quand même assez bien l'émulation des cultures et notamment la touche spirituelle marocaine que l'on retrouve un peu moins dans les représentations québécoise", conclut-elle.

La promesse d'une complémentarité singulière

À l'évidence, la rencontre de l'art marocain et québécois est la promesse d'une complémentarité singulière. Singularité dans laquelle s'inscrit parfaitement le collectif d'Art numérique marocain, Pixylone. Créée en 2011 par Othmane Zouhair (artiste multidisciplinaire), Younes Atban (artiste visuel) et Omar Sabrou (artiste graphique), collectif représenté par le premier nommé lors de ces rencontres professionnelles qui n'ignorent pas le potentiel d'un tel événement, notamment en terme de réseautage. "Souvent les artistes travaillent



chacun de son côté et on ne se voit jamais. Là, ça nous permet de rencontrer de potentiels futurs producteurs, des artistes avec qui collaborer. Et dans le milieu de l'art numérique, c'est très important de collaborer parce qu'on ne peut pas tout maîtriser", souligne-t-il. Par contre, pour les cartes de visite, il va falloir repasser. "On est dans le numérique" s'amuse notre interlocuteur qui a fait forte impression pendant sa présentation.

En même temps, il faut dire que le projet qu'il a mis en avant véhicule des messages forts et dans l'air du temps. "C'est un projet encore en écriture à travers lequel on avait envie d'exprimer nos inquiétudes par rapport au réchauffement climatique et ses conséquences économiques", nous explique-t-il. Et de détailler. "L'idée était de créer un point de rencontre virtuel où les populations qui fuient la sécheresse et celles qui fuient les villes côtières à cause de la montée des eaux, vont s'y réfugier".

L'endroit en question est judicieusement représenté par un far. Un choix en aucun cas fortuit. Au-delà du contraste saisissant entre la solitude qui caractérise les fars et l'espoir qu'ils représentent pour une masse de réfugiés

dans le projet artistique de Pixylone, l'édifice a aussi été choisi car "pour les marins c'est un espoir. Le far est synonyme de survie et de repère pour se retrouver", nous indique Othmane Zouhair. Sans surprise, le projet a fait forte impression auprès de l'assistance.

Une créativité en mal de structuration

Mais la créativité et l'imaginaire marocains, aussi fertiles soient-ils, souffrent d'un manque flagrant de structuration. Un frein qui se révèle réhibitoyre dans le cadre de potentielles collaborations entre artistes marocains et québécois. Qui plus est à court terme "Les structures ne sont pas pour le moment équivalentes entre les deux pays. Au Québec on a une structuration et un soutien financier fort (voir ci-contre). Au Maroc, même si ça fait plusieurs années que des progrès sont réalisés dans ce domaine, cela demande encore du temps pour que ça se consolide", argue Yves Doyon en arrondissant les angles. Raison pour laquelle, il "ne croit pas beaucoup en des échanges fructueux à court terme mais plutôt sur le long terme".

Il est vrai qu'au Maroc, il faut prouver pour être soutenu, que ce soit par des fonds publics ou privés. Mais pour prouver, il faut avoir des moyens financiers afin de lancer un projet. Bref, c'est le serpent qui se mord la queue. Pixylone en est la preuve "Ce n'est qu'après avoir participé à l'inauguration du musée Mohamed VI d'art contemporain que l'état marocain nous a suivis et nous a permis de financer un autre projet à travers le ministère de la culture", se remémore Othmane Zouhair. "Au Maroc, il faut prouver avant de prétendre à quoi que ce soit. Autrement dit, la force de ton travail peut imposer aux gens de te programmer malgré le manque de soutien d'une structure comme au Québec. Il faut être malin et ne pas baisser les bras. Continuer à faire ce dont on a envie et trouver le moyen d'exister artistiquement malgré les contraintes". Une recommandation à appliquer au pied de la lettre par les artistes nationaux en herbe, même si le Québec semble prêt à participer à l'envol de l'art marocain.

Chady Chaabi

La technologie au service des arts numériques

Cette année, le FIAV a bénéficié du soutien d'Epson, leader mondial de la technologie et de l'innovation. Ce partenariat s'inscrit dans la démarche globale engagée par le premier fabricant mondial de projecteurs consistant à soutenir toutes initiatives visant l'innovation technologique et l'évolution de la création numérique, aujourd'hui composante majeure du développement culturel.

À travers les solutions Epson, les artistes peuvent repousser les limites de leur pratique et développer de nouvelles approches par le biais de l'image, de la vidéo ainsi que des arts sonores et électroniques. C'est dans cet esprit qu'Epson a soutenu le spectacle d'ouverture du FIAV, une création originale et hybride entre danse et art numérique, intitulée Maraya Arrouh (miroirs de l'âme), production issue de la collaboration entre le FIAV, l'Institut Français de Casablanca et les compagnies K.

Le projecteur laser Epson de 12000 Lumens mis à disposition des artistes a magnifié l'œuvre en lui conférant un attrait particulier, suscitant l'émerveillement des spectateurs. Ahlam El Morsli, chorégraphe et co-fondatrice de la compagnie Col'Jam annonce à ce sujet « À partir du moment où nous avions pu utiliser le vidéo projecteur Epson, le spectacle a pris sa réelle dimension. Une image brillante et bien définie a projeté l'hybridation entre la danse et l'art numérique vers de nouveaux sommets qui font hommage à la réalisation dans son ensemble. Ce nouveau dispositif technologique, connecté à nos ordinateurs, permettra au spectacle de rencontrer de larges publics au Maroc et à l'international».

Alain Olivier, directeur du bureau du Québec à Rabat

Les artistes québécois se sentent appréciés par le public marocain

Libé: Comment jugez-vous le déroulement du FIAV ?

Alain Olivier: Comme directeur du bureau du Québec à Rabat, je suis extrêmement heureux, notamment de la réaction du public lors du spectacle de Sarah Bronsard, mardi soir, au Studio des Arts Vivants de Casablanca avec la présence d'une foule de 200 personnes. Un public intéressé par les arts pluridisciplinaires mais aussi très curieux. Il a particulièrement apprécié les échanges avec les artistes autour de leur travail.

Qu'en est-il des retours d'expérience des artistes québécois ?

Ils sont extrêmement positifs. Ils se sentent appréciés par le public marocain et les journées professionnelles sont justement très importantes parce que c'est l'occasion de dialoguer entre des artistes et des structures du Maroc, du Québec mais aussi de l'étranger. Donc je suis très satisfait jusqu'à maintenant en espérant que ça se poursuivra aujourd'hui.

Ces rencontres professionnelles pourraient-elles réellement déboucher sur une collaboration entre artistes québécois et marocains ?

C'est l'objectif. L'idée c'est d'utiliser le Forum et les rencontres professionnelles pour se faire connaître mutuellement. Et

pour que les structures québécoises et les artistes marocains puissent évaluer ensemble la possibilité de réaliser des projets artistiques communs. D'autant que les artistes marocains en particulier, sont intéressés par l'idée d'aller au Canada et de travailler avec des structures artistiques québécoises. C'est la raison pour laquelle nous avons instauré ces rencontres professionnelles pour qu'il n'y ait pas uniquement la projection vers le public mais aussi pour que les artistes puissent dialoguer et échanger entre eux.

A cause de la crise sanitaire et des multiples restrictions au niveau des frontières, on suppose qu'une éventuelle collaboration n'est pas envisageable à court terme

On est plus dans le moyen terme. Le Québec et le Maroc auront un échange croisé d'artistes au printemps et à l'automne 2022 dans le cadre des arts vivants. Il est certain que la réalisation d'un projet artistique demande que les artistes impliqués passent du temps ensemble, mais 2022 ce n'est pas loin. Je crois aussi qu'il est tout de même important de se fixer des objectifs à court terme concernant des échanges comme ceux d'aujourd'hui pour que l'échange puisse aboutir amplement.

Propos recueillis par C.C



Les arts et la culture au Québec Une success story structurelle

Jeune nation d'environ 8 millions d'habitants, répartis sur une vaste étendue dont plusieurs zones pratiquement inhabitées, le Québec a pourtant réussi le pari de créer un secteur artistique structurellement fort et qui jouit d'une remarquable créativité. A tel point qu'elle ne laisse pas insensible son voisin américain. Preuve en est, Daniel Wakin, journaliste du New York Times, ébahi par le chef d'orchestre québécois Yannick Nézet-Séguin, auquel il a consacré un article pour le moins élogieux, où il vante la capacité du Québec à produire des talents musicaux à l'infini.

Ce tour de force n'est en rien le fruit du hasard. Dans le seul État à majorité francophone du continent nord-américain, le secteur de la culture est roi, érigé comme priorité par le gouvernement québécois. Dans les faits, la responsabilité du soutien public aux arts et à la culture est partagée entre les administrations publiques fédérale, provinciale et municipale. Plus d'un milliard de dollars par an, soit environ 1 % de son budget total, sont injectés par le gouvernement pour soutenir les arts et la

culture.

Ce niveau d'appui financier est quasiment unique en Amérique du Nord. Sa rentabilité sur le long terme n'est pas étrangère à cet état de fait. Les appuis financiers à la culture sont avant tout perçus outre-atlantique comme des investissements. Et pour cause, au Québec, la culture est considérée comme une composante essentielle du développement de la société. Elle est par conséquent intégrée aux dimensions sociale, économique, environnementale et territoriale, de telle manière qu'elle améliore inévitablement la qualité de vie des citoyens.

Au Québec donc, la créativité, le talent et l'imagination des artistes constituent un capital fondamental, par leurs capacités à exceller dans l'innovation, la réflexion et la découverte.

Des recherches et des travaux d'expérimentation et de création qui ont d'une part, de grandes chances d'amorcer des révolutions technologiques, et d'autre part, créer des entreprises qui à terme contribueront à l'économie du Québec. Un plan clair

et limpide en trois étapes et qui ne souffre d'aucune approximation. Il faut remonter aux années 1920 pour en connaître la genèse.

Si la culture est aussi développée au Québec, c'est grâce au premier programme culturel gouvernemental, le plus souvent décrit comme une politique culturelle, porté par Athanase David. Un responsable politique qui croyait dur comme fer à l'apport de la culture dans une société. La politique qu'il défendait avait pour objectif de non seulement institutionnaliser le patrimoine et l'enseignement des beaux-arts, mais aussi la création de musées et le développement de programmes de bourses.

Des décennies plus tard, cette vision a fini par avoir raison des sceptiques qui y croyaient peu ou pas à l'époque. La seconde étape résidait dans la création du ministère des Affaires culturelles par Georges-Émile Lapalme sur le modèle français lancé par André Malraux, en 1961. Le but était de mettre l'accent sur le développement d'infrastructures de diffusion nationales (musées et télévision éducative)

et la valorisation des créateurs par divers prix nationaux.

Enfin, la dernière étape, en 1992, passait par l'adoption de la politique culturelle intitulée "Notre culture, notre avenir". L'adoption de cette politique sur le terrain a permis une meilleure structuration de l'intervention gouvernementale, notamment au niveau du soutien à la création et à la production d'œuvres artistiques et littéraires. Sans oublier d'accorder une grande place à la démocratisation et à la décentralisation de la culture.

C'est ainsi que de nos jours, le secteur culturel québécois est plus que jamais en bonne santé, en dépit d'une crise sanitaire qui n'a que trop duré. La politique culturelle de 1992 a eu pour effet de rendre fondamentale la reconnaissance du mérite artistique et l'amélioration des conditions socio-économiques des artistes et des travailleurs culturels. Une gageure qui ne s'est pas perdue dans les méandres du passé et de l'histoire. Elle est toujours d'actualité.

C.C



Aline, critiqué par la famille de Céline Dion

Valérie Lemerrier réplique !

Sorti le 10 novembre dernier, Aline a déjà attiré près de 900 000 spectateurs en France. Un joli succès pas prêt de prendre fin pour le film de Valérie Lemerrier. Mais si cette revisite de la vie et de la carrière de Céline Dion réjouit les Français, le film n'est pas apprécié par tout le monde, et encore moins par la famille de la chanteuse. Claudette et Michel Dion, respectivement grande sœur/marraine et grand frère/parain de l'interprète de My Heart Will Go On, ont vivement critiqué Aline il y a quelques jours.

«On n'est pas là pour dénigrer qui que

ce soit, ni le talent de qui que ce soit, mais ça n'a malheureusement pas été, pour moi, un grand succès. J'ai eu de la peine (...) Elle, elle s'est payée un trip. Un méchant trip sur le dos de la vie de Céline... Mais ça ne vous a pas tenté d'attendre ? Elle a encore une vie à vivre !», a notamment affirmé Claudette Dion.

Pointée du doigt par certains proches de Céline Dion, Valérie Lemerrier a répliqué mercredi. Contactée par La Presse.ca, l'actrice et réalisatrice a assuré qu'elle avait «fait très attention» car elle n'avait pas «envie d'abimer cette famille et ces personnages».



Vincent Cassel : J'étais le seul Français au milieu d'une pluie de stars...

Forcés de rembourser des millions, onze voleurs virtuoses se résignent à sortir de leur retraite le temps de remplir les caisses. Mais un rival très sérieux et une femme flic avertie s'emploient à leur mettre des bâtons dans les roues...

Ce fut un défi pour Vincent Cassel d'incarner François Toulour, l'homme de main du redoutable Terry Benedict (Andy Garcia). En effet pour son premier rôle à Hollywood, l'acteur français entre par la grande porte et fait face à un casting 5 étoiles : "J'étais le seul Français au milieu d'une pluie de stars qui se connaissaient toutes." Pour séduire George Clooney, Brad Pitt ou encore Julia Roberts, l'acteur révélé dans de La Haine, a joué la carte de la décontraction. "Son humour et son intelligence lui ont permis de vite se faire une place au sein de la bande", se souvient Steven Soderbergh, le réalisateur.

Kevin Spacey condamné : Le montant faramineux qu'il doit verser à la production de House of Cards

Star de House of Cards dans laquelle il incarnait le président Frank Underwood, Kevin Spacey a finalement été écarté de la série en 2017 alors que la sixième et dernière saison était en tournage. Une décision prise par la production suite aux différentes accusations lancées à l'encontre de la star hollywoodienne. Alors que le comédien était accusé d'agressions et d'harcèlements sexuels sur mineurs par plusieurs victimes présumées, il était aussi pointé du doigt par plusieurs membres de l'équipe d'House of Cards le qualifiant de «prédateur» et l'accusant «d'attouchements» sur certains hommes jeunes de l'équipe.

Difficile pour la production d'ignorer alors le scandale entourant celui qui était

l'une des figures incontournables d'Hollywood. Après avoir suspendu le tournage pendant quelques jours, MRC a finalement viré Kevin Spacey et modifié le scénario pour finir le tournage des derniers épisodes sans lui. Un changement de dernière minute qui a eu un coût pour la société de production. Cette dernière s'est donc retournée contre celui qu'elle jugeait responsable de ces lourds frais non prévus au programme. Et bien lui en a pris puisque la justice vient de lui donner raison. Kevin Spacey a ainsi été condamné à 31 millions de dollars de dommages et intérêts (plus de 27,5 millions d'euros) pour compenser la perte de revenus liée à son départ de la série. Sa demande d'appel a été rejetée par la justice.



Les guitares de U2, David Gilmour et Eric Clapton vendues aux enchères

Les guitares d'Edge (U2), d'Eddie Van Halen, d'Elvis Presley et d'Eric Clapton figurent parmi les objets les plus chers d'une vente aux enchères sur le thème du rock qui a rapporté plus de 5 millions de dollars ce week-end.

L'événement Icons & Idols: Rock N' Roll de Julien's Auctions a également mis en vedette la guitare de David Gilmour utilisée sur scène lors de la période Momentarily Lapse of Reason de Pink Floyd (200 000 \$, soit le double de son estimation avant enchères) et la Fender Stratocaster d'Amy Winehouse, que la chanteuse utilisait sur scène et dans le clip de « Take the Box » (vendue 153 000 \$). La guitare électrique Gibson Ex-

plorer 1976 de Edge, utilisée lors de la tournée The Joshua Tree de U2, a atteint l'enchère maximale de 437 500 \$, tandis que la Gretsch Irish Falcon 2005 de Bono (jouée sur les versions live de « One » et « Walk On ») a été vendue 115 000 \$.

Mais c'est la guitare acoustique d'Eric Clapton, celle utilisée sur scène lorsqu'il jouait avec Derek & the Dominoes, qui a établi le record de la vente : 625 000 dollars, dépassant ainsi son estimation à 500 000 \$ avant l'enchère. Toutefois, les paroles de « Layla », écrites à la main par Clapton, ne se sont vendues « que » à 37 500 \$, tarif qui se situait dans la limite inférieure de son estimation.



Nicolas Hulot accusé de viol *Il ironise sur son "physique ingrat" et fait un tollé*

Alors qu'Envoyé spécial diffusera ce 25 novembre un nouveau numéro qui porte cette semaine sur l'affaire Nicolas Hulot, les déclarations de ce dernier ont particulièrement choqué, ce mercredi sur BFMTV.

L'ancien ministre, qui s'est fait connaître du grand public en animant l'émission de découverte Ushuaïa, sur TF1, a annoncé qu'il se retirait "définitivement de la vie publique" pour ne pas avoir à subir le "lynchage" qui suivra ce programme qu'il juge à charge et auquel il n'a pas voulu participer. Il a également répondu aux graves accusations de viol et d'agression sexuelle qui pèsent contre lui.

En effet, cinq femmes disent avoir été victimes de ses agissements. Nicolas Hulot a répondu ce 24 novembre face à Bruce Toussaint : "Je veux dire que ni de près ni de loin je n'ai commis ces actes. Ces affirmations sont purement mensongères. Je le dis ici une fois pour toutes fermement et définitivement".

La dernière photo d'Emily Ratajkowski intrigue et interpelle les internautes

28,6. C'est le nombre, en millions, d'abonnés au compte Instagram d'Emily Ratajkowski. Le mannequin, découvert dans le clip Blurred Lines de Robin Thicke, qu'elle a récemment accusé d'agression sexuelle lors du tournage, poste quotidiennement, sur son réseau social préféré, des selfies, des photographies de mode, des moments de vie privée et, depuis peu, elle y fait la promotion de son nouveau livre, intitulé "My body".

De son corps, il n'en est d'ailleurs pas question. Ce mercredi 24 novembre, le top model a posté une publication dans laquelle on peut la voir prendre la pose devant les photo-

graphes, avant la soirée du CFDA (Council of Fashion Designers of America). Et un détail de ces clichés a interpellé les internautes. Sur ces photos, celle qui est surnommée Emrata porte une tenue signée Miu Miu, qui montre son ventre et ses abdominaux.

Ce sont ces derniers qui ont intrigué ses abonnés, qui n'ont pas hésité à en parler dans les commentaires. Des internautes peu scrupuleux ont mené une véritable campagne de body-shaming, avec des commentaires comme : "Pourquoi est-elle si mince ?", "Qu'est-ce qui arrive à son ventre ?" ou encore "Ses organes ont quitté son corps", pour ne pas citer les plus méchants.



Leçons de l'Inde numérique



Au cours des cinq dernières années, l'Inde a connu une expansion inhabituellement rapide de la connectivité numérique et de l'accès aux services. Cela a eu un impact positif sur le caractère inclusif de la croissance économique ; sur l'efficacité et la productivité dans le commerce de détail, les chaînes d'approvisionnement et la finance ; et sur l'activité entrepreneuriale.

L'engagement de l'Inde dans la technologie numérique remonte à la fin des années 1980. Des investissements majeurs dans l'informatique et l'éducation ont été réalisés sous l'administration du Premier ministre Rajiv Gandhi (1984-89). Et avec l'expansion de l'accès à Internet dans les années 1990, l'Inde est devenue le foyer de nombreuses grandes sociétés d'externalisation dans l'administration informatique, les processus commerciaux et le service client. Mais parce que l'infrastructure nécessaire pour un accès généralisé à l'Internet mobile est restée déficiente, la pénétration a pris du retard et les coûts de données pour les utilisateurs mobiles ont fini par être parmi les plus élevés au monde.

Puis, en 2010, alors qu'une grande partie des offres de services existantes du pays étaient encore en 2G et 3G, IBSL, une petite entreprise de télécommunications, a acheté du spectre dans le cadre d'une vente aux enchères qui comprenait des droits sur des bandes de fréquences 4G beaucoup plus rapides. IBSL a ensuite racheté par le conglomérat énergétique du milliardaire Mukesh Ambani, Reliance Industries, qui a ainsi obtenu les droits du spectre 4G.

Au cours des cinq années suivantes, la nouvelle filiale qui en a résulté, Reliance Jio, a investi massivement dans la construction de l'infrastructure de fibre optique pour prendre en charge l'accès à large bande et un système Internet mobile national. Au cours de cette période, Reliance Jio a obtenu le droit d'utiliser le même spectre pour les services vocaux, en plus des données, ce qui lui a permis de lancer des smartphones très abordables avec des forfaits de données extrê-

mement économiques. Les téléphones mobiles et les services voix et données de Reliance Jio ont été lancés en 2016.

Le résultat a été une croissance explosive du nombre d'abonnés Jio (qui a atteint 400 millions en 2020) et d'utilisateurs de smartphones à travers le pays. Les coûts de données en Inde sont passés de l'un des plus élevés au monde au plus bas - d'environ 3,50 \$ par gigaoctet avant Jio à moins de 0,30 \$ par Go après son entrée et son expansion.

La combinaison de vitesses plus élevées et de faibles coûts a entraîné une croissance rapide de l'utilisation d'Internet dans plusieurs secteurs, notamment le commerce électronique, les médias sociaux, la vidéo en streaming et d'autres formes de contenu numérique. Des acteurs majeurs – dont Amazon, Netflix et Facebook – sont entrés sur le marché indien ou y ont étendu leur présence.

Les prix des données que Reliance Jio a fixés à l'entrée semblent peu susceptibles d'avoir été durables à long terme. Mais l'entreprise a bénéficié d'une certaine capacité excédentaire dans l'infrastructure de réseau sous-jacente ; et, plus important encore, elle a utilisé sa croissance initiale pour s'intégrer dans une gamme plus large d'offres de services rentables sur son réseau, améliorant les retours sur investissement dans les offres d'Internet mobile à faible coût.

En 2019, par exemple, elle a créé Jio Platforms, une filiale en propriété exclusive qui comprend des smartphones Jio et des forfaits de services de données ainsi qu'un éventail croissant d'entreprises numériques en aval. Puis, au premier semestre 2020, Jio Platforms a levé 20 milliards de dollars auprès des principaux acteurs mondiaux des services numériques, notamment Facebook (maintenant Meta), Google (Alphabet), Intel, Qualcomm et une liste A d'investisseurs en capital-investissement.

Depuis sa création, Jio Platforms a créé une longue liste d'applications de services numériques et pris des participations majoritaires dans un nombre croissant d'entreprises fournissant des services si-

milaires. Ces stratégies ont alimenté la croissance rapide de l'Internet mobile en Inde, élargissant les opportunités pour les start-up et les entrepreneurs.

Jusqu'à présent, 38 start-up indiennes ont atteint le statut de licorne (ce qui signifie qu'elles sont évaluées à titre privé à plus d'un milliard de dollars) dans des secteurs tels que le commerce social, l'éducation, les services financiers et les soins de santé. Et bien qu'il y ait eu quelques introductions en bourse décevantes par des entreprises indiennes de services numériques ces dernières semaines, le financement global s'est accéléré à mesure que les flux de capitaux mondiaux sont détournés de la Chine, en raison du resserrement réglementaire de ce pays.

Il est instructif de comparer l'histoire de la croissance numérique de l'Inde avec celle du Mexique, où le revenu par habitant (ajusté en fonction de la parité de pouvoir d'achat) est trois fois plus élevé. Il a fallu au Mexique plus de 16 ans pour atteindre une pénétration d'Internet d'environ 72 %, tandis que l'Inde a étendu sa couverture de 16,5 % à 41 % en l'espace de cinq ans seulement après l'arrivée de Jio.

D'autres chapitres de l'histoire de Digital India seront écrits dans les années à venir. Mais le pays offre déjà d'importantes leçons pour comprendre et adapter les modèles de développement à une époque où les sources traditionnelles d'emploi (en particulier la fabrication) seront remplacées par l'automatisation et l'intelligence artificielle.

Les technologies numériques basées sur Internet sont cruciales pour l'inclusion économique et financière. L'expérience de l'Inde montre que l'expansion rapide de l'Internet mobile crée des opportunités d'emploi, de création de valeur et de croissance dépassant de loin les retours sur investissement pour les investisseurs. Certains de ces avantages supplémentaires peuvent être capturés par une intégration avancée dans les opportunités de services numériques qui s'ouvrent avec l'expansion et la mise à niveau de l'Internet mobile (en termes de vitesse).

Oui, les investissements initiaux sont substantiels et les rendements peuvent ne pas être réalisés avant de nombreuses années. Reliance est une grande société énergétique rentable qui a utilisé ses ressources pour financer des investissements à long terme dans l'Internet mobile, ouvrant la voie à l'expansion rapide de Jio Platforms. Ce modèle, qui n'a pas nécessité d'investissements publics importants, ne fonctionnera probablement pas partout.

Néanmoins, l'argument en faveur du soutien et de l'investissement publics dans le déploiement rapide de l'Internet mobile semble extrêmement fort. Avec les incitations appropriées, il représente une opportunité majeure pour parvenir à une croissance plus inclusive, étant donné les avantages économiques, sociaux et de développement plus larges.

L'expérience de l'Inde (ainsi que celle d'autres pays) montre qu'un accès Internet mobile relativement haut débit et abordable est l'atout essentiel pour créer de nouveaux écosystèmes économiques au sein desquels l'innovation, l'activité entrepreneuriale et des services élargis aux consommateurs peuvent émerger et prospérer. Des centaines de millions d'Indiens bénéficient déjà de ces externalités positives et dynamiques.

Les décideurs d'autres pays en développement devraient en prendre note. Dans un sens, l'Internet mobile n'est pas différent des investissements d'infrastructure traditionnels qui créent des effets de développement positifs et dynamiques en augmentant les rendements d'un large éventail d'investissements privés. Les expériences chinoises et indiennes les plus récentes montrent que les moteurs de croissance activés par le numérique sont extrêmement puissants et peuvent être introduits plus rapidement et à des niveaux de revenu par habitant inférieurs à ce que l'on aurait pu penser auparavant.

Par Michael Spence

Lauréat du prix Nobel d'économie, professeur émérite d'économie et ancien doyen de la Graduate School of Business de l'Université de Stanford

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :18/2021

Il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
18/2021	L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ARROSAGE ET D'ENTRETIEN DES ARBRES D'ALIGNEMENT ET DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE GUELMIM	15 000,00	20/12/2021 à 15 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Commune de Guelmim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (969 800,41 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le certificat d'agrément, domaines d'activité :

- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification minimum de la Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts :

Secteur	Classe	Qualification
Branche d'activité 10 : Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers.	Classe 4	10.1 Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La visite des lieux sera le : 06/12/2021 à 10h30'
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°10 606/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL - KHENIFRA
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH
COMMUNE DE
FQUIH BEN SALAH

Avis d'Appel d'offres
Ouvert n°16 / 2021

Il sera procédé au bureau de Monsieur le président Conseil de commune de Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix , pour affermage **Abattoir Communal** de la commune au titre des années **2022-2023-2024**, conformément au tableau détaillé ci dessous :

N° d'ordre	Nature	Cautionnement provisoire	Prix d'estimation établie par le maître d'ouvrage	Date et lieu séance ouverture des plis
1	Abattoir communal	100 000.00 DH (cent mille dhs)	1 700 000.00 dhspar an (un million sept cent mille dhs)	26/12/2021 A 11.00 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à bureau de la régie des recettes de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08Joumada I 1434 (20Mars2013) les articles 27 -29 et 31 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau régie de recette.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture de plis.
- soit les déposer par voie électronique et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le décret précité et l'article 3 de RC.

N°10 607/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة لآرڤلا مل للتعريف
المديرية الإقليمية للآرڤلا مل للتعريف

AVIS RECTIFICATIF
AOO N° 59/DPK/2021

Le Directeur de la direction Provinciale du ministère de l'Education Nationale, du préscolaires et des sports de Kenitra informe public que la date d'ouverture des plis d'AOO N° 59/DPK/2021 publié au journal libération du 25 NOVEMBRE 2021 sous le numéro 9474 est rectifiée comme suit :

Le 20/12/2021 à 10H00 AU LIEU de 16/12/2021 à 10H00.

N°10 603/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم صفرو
دائرة المنزل
قيادة بني يلاغة
جماعة أمطرناغة

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
برسم سنة 2021

تنظم الجماعة الترابية لمطرناغة يوم الأربعاء 22 دجنبر 2021 لفائدة موظفيها المتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة في إطارهم الأصلي ووفق الآجال المبينة في الجدول أسفله:

الدرجة الحالية	الدرجة المتضمن بشانها	المنصب المتضمن بشانها	تاريخ إجراء الاختبار الكتابي	مكان إجراء الاختبار الكتابي	الشروط النظامية المطلوبة	اجل إيداع طلبات الترشيح
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	01	22 دجنبر 2021	مقر الجماعة	الموظفين المستوفين أقدمية ست (06) سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 2021/12/31	قبل تاريخ 18 دجنبر 2021

N°10 604/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم صفرو
دائرة المنزل
قيادة بني يلاغة
جماعة أمطرناغة

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
برسم سنة 2021

تنظم الجماعة الترابية لمطرناغة يوم الأربعاء 22 دجنبر 2021 لفائدة موظفيها المتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة في إطارهم الأصلي ووفق الآجال المبينة في الجدول أسفله:

الدرجة الحالية	الدرجة المتضمن بشانها	المنصب المتضمن بشانها	تاريخ إجراء الاختبار الكتابي	مكان إجراء الاختبار الكتابي	الشروط النظامية المطلوبة	اجل إيداع طلبات الترشيح
محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الثانية	01	22 دجنبر 2021	مقر الجماعة	الموظفين المستوفين أقدمية ست (06) سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية 2021/12/31	قبل تاريخ 18 دجنبر 2021

N°10 605/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES RURALES

AVIS D'APPEL D'OOFRES

Pour la location d'un terrain collectif destiné à la réalisation d'un projet d'investissement dans le domaine agricole

La Province de Khouribga lance un appel d'offres pour la location de terrains collectifs pour investissement dans le domaine agricole, et ce selon le tableau ci-dessous :

Dénomination du collectif	Collectivité ethnique propriétaire	Référence foncière	Caldat	Superficie et Caractéristique du foncier	Localisation du foncier et Coordonnées Lambert	Prix d'ouverture
MekrateLaouata (1 parcelle)	Laouata, Ouled Brahim, OuledBharLakbar	TF N° 87/T	Boulanoir – BirMezoui	20 Ha 03 A 13 Ca Terrain Bour	Commune BirMezoui (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)	500,00 DH/HA/AN
Mekrate Ain Kaicher (2 parcelles)	Ouled Haddad – OuledHidiane - Semouniyine	TF N° 24965/C	Bni Smir	50 Ha 27 A 39 Ca Terrain Bour	Commune Bni Smir (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)	600,00 DH/HA/AN
MekrateOuledAissa (9 parcelles)	OuledAissa	TF N° 73099/18	Bni Smir	200 Ha 33 A 67 Ca Terrain Bour	Commune Bni Smir (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)	400,00 DH/HA/AN
MekrateOuledAissa - Maadna (4 parcelles)	OuledAissa - Maadna	TF N° 78750/18	Smaala	80 Ha 12 A 20 Ca Terrain Bour	CommunesOuled Aissa - Maadna (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)	600,00 DH/HA/AN
MekrateBni Smir (29 parcelles)	Bni Smir	TF N° 88476/18	Bni Smir	700 Ha 52 A 63 Ca Terrain Bour	Commune Bni Smir (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)	500,00 DH/HA/AN
Bled TouimiyateKaicher et Mchichita (33 parcelles)	Bni Smir	TF N° 47288/18	Bni Smir	620 Ha 38 A 76 Ca Terrain Bour	Commune Bni Smir (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)	400,00 DH/HA/AN
Bled OulejetBesbass (4 parcelles)	Braksa	DA N° 241B	Smaala	79 Ha 45 A 03 Ca Terrain Bour	Commune Braksa (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)	500,00 DH/HA/AN
MekrateOuledYousef El Gharbiya 01 (24 parcelles)	Labrachoua - OuledYousef	TF N° 88474/18	Chougrane	500 Ha Terrain Bour	CommunesOuled Aissa - Maadna (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)	400,00 DH/HA/AN

Les d'appel d'offres peuvent être retirés de la Division des Affaires Rurales relevant du Secrétariat Général de la Province de Khouribga ou téléchargés du site internet de la Direction des Affaires Rurales :

www.terrescollectives.ma

Pour tout renseignement complémentaire contacter les numéros :

05.23.49.97.02 05.23.49.64.80

Les concurrents peuvent déposer, contre récépissé, leurs plis à la Division des Affaires Rurales de la Province de Khouribga du **29 novembre 2021 jusqu'au 24 décembre 2021 à 15 heures**, dernier délai de rigueur.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le **30 décembre 2021 à 10 heures** au siège de la Province de Khouribga à la Grande Salle des réunions.

N°10 611/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du préscolaire et des sports
A R E F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين من أكاديفي
الجهة الإقليمية لرامنا

AVIS RECTIFICATIF RELATIF

A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AOO 35/RH/2021/INV

Il est porté à la connaissance du grand public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 35/RH/2021/INV, relatif à **TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE AU PROFIT DES LYCEES QUALIFIANTS SITUÉES A LA COMMUNE TERRITORIALE DE BENGUERIR RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA**. Publié dans le journal LIBERATION N° 9465 le Samedi/Dimanche 13/14 novembre 2021

Contient une erreur au niveau du numéro de l'appel d'offres qui sera rectifié comme suit :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 35/RH/2021/INV au lieu deAVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 35/RH/2019/INV

Le reste des conditions et clauses n'a pas subi de changement ou de modification

A noter toujours que la visite des lieux reste à titre facultative.

N°10 608/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Délégation du Ministère de la Santé de Zagora
Centre Hospitalier Provincial Zagora



المملكة المغربية
وزارة الصحة
والحماية الاجتماعية
والمندوبية الإقليمية للصحة زاكورة
المركز الإستشفائي الإقليمي زاكورة

Avis modificatif

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres N°18/2021 a connu les modifications suivantes :

- Date d'ouvertures de plis aura le 20/12/2021 à 10 heures au lieu du 14/12/2021 à 10 heures
- L'AOO aura pour objet : La maintenance préventive et corrective des équipements du bloc opératoire affectés au niveau de Centre Hospitalier PROVINCIAL DE ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.

Le reste sans changement.

N°10 609/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION RABAT-SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS MODIFICATIFS

Appels d'offres ouverts N° 31/INV/DPSS/2021-32/INV/DPSS/2021-33/EXP/DPSS/2021

Il est porté à la connaissance du public que :

Pour l'appel d'offres N° 31/INV/DPSS/2021

1. L'heure d'ouverture des plis, publiée au journal LIBERATION n° 9467 en date du 16/11/2021 et Ithad Al Ichtraki n° 12994 en date du 16/11/2021 a été modifiée comme suit : 10 heures 00 min au lieu de 10 heures 20 min.
2. Le dit appel d'offres ouvert est réservé aux PME
3. Le reste est sans changement.

Pour l'appel d'offres N° 32/INV/DPSS/2021

1. L'heure d'ouverture des plis, publiée au journal LIBERATION n° 9467 en date du 16/11/2021 et Ithad Al Ichtraki n° 12994 en date du 16/11/2021 a été modifiée comme suit : 10 heures 20 min au lieu de 10 heures 40 min.
2. Le reste est sans changement.

Pour l'appel d'offres N° 33/EXP/DPSS/2021

1. L'heure d'ouverture des plis, publiée au journal LIBERATION n° 9467 en date du 16/11/2021 et Ithad Al Ichtraki n° 12994 en date du 16/11/2021 a été modifiée comme suit : 10 heures 40 min au lieu de 11 heures 00 min.
2. Le reste est sans changement.

N°10 610/PA

NOMIDAI CASH SARL AU CONSTITUTION

I. Aux termes d'un acte sous-seing privé, établi à Oujda en date du 25 Octobre 2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : «NOMIDIA CASH» SARL AU.
Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée à associé unique.
Objet : - COMMISSIONNAIRE TRANSFERT D'ARGENT
Siège : est fixé à 32 RUE A9 LOT HABOUS DEM OUJDA.

Durée de la société : 99 Ans.
Capital social : est fixé à la somme de cent mille DIRHAMS (100 000 DH). Il est divisé en mille (1000) PARTS SOCIALES de cent DIRHAMS (100 DH) chacune, entièrement souscrites et libérées à la totalité, et attribuées en totalité aux associés en rémunération de leurs apports.
Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 Décembre de chaque année.

Gérance : La société sera gérée pour une durée illimitée par :
- Mme BASMA MEZIANE II. DÉPÔT LÉGAL : est effectuée au secrétariat Greffe du Tribunal de commerce d'Oujda sous RC N° 38391 le 17/11/2021 sous n° 3947 de dépôt.

N° 10 612/PA

STE « NEW LIFE ENERGY » Sarl
AU CAPITAL SOCIAL DE 10 000.00 DHS
SIEGE SOCIAL : Oujda LOT ESSALAM DEM N 210

Suivant PV AGE du 24/09/2021.à Oujda, L'assemblée a décidé :
L'extension des professions suivantes :
- ENERGIE RENOUVELABLE ET L'EFFICACITE ENERGETIQUE
DÉPÔT LÉGAL : est effectuée au secrétariat Greffe du Tribunal de commerce d'Oujda sous RC N° 37571 le 22/10/2021 sous n° 3708 de dépôt.

N° 10 613/PA

STE R.O.M EXPRESS SARL AU CONSTITUTION

I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 24/11/2021, il a été institué une société SARL AU dont les caractéristiques sont :
• Dénomination Sociale : «R.O.M EXPRESS»
• Forme : SARL AU.
Objet : Agence De Transfert D'argent - Services D'echange De Devises. Electricite Domestique, Fourniture Et Installation De Tout Systeme De Video Surveillance. Vente Et Achat Des Pieces De Recharge D'automobiles Et Courtage Voiture Et Engins . Fonçage Et Forage De Puits. Vente Et Distribution De Produits Alimentaires Locaux.
Siège social: Lotissement 707 N°222 Laayoune.
• Durée : 99 ans.
• Capital social : 100 000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales (Mille parts) de 100 Dhs (Cent Dirhams) chacune. La répartition du capital est faite comme suit:

• Mr OMAR ABOU-LAOULA : 100 000,00 DH Total : 100 000,00 DH
• Gérance : Mr. OMAR ABOU-LAOULA, gérant unique pour une durée illimitée.
• Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
• Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.
II)- La société a été immatriculée au RC N° 93009 le 24-11-2021.

N° 10 614/PA

« DYNAMIC SHIPPING LINE » SARL AU, DE CAPITAL DE 100 000 DH; RC N°282577
SIEGE SOCIAL : 3, RUE D'ARCACHON N°2, 1ER ETAGE CASABLANCA. CASABLANCA MAROC
AUX TERMES DU PROCES VERBAL DE DÉCISIONS COLLECTIVES EXTRA-ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 01 NOVEMBRE 2021, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ :
- LE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL AU: 62 RESIDENCE CITY RUE AL ARAAR, 1ER ETAGE APPARTEMENT 25 CASABLANCA.
- MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ.
- LA MIS À JOUR DES STATUTS.
- LE DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ EFFECTUÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA LE 25 NOVEMBRE 2021 SOUS LE N°MÉRO 801792. POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 10 615/PA

Avis de constitution
Par acte SSP, il a été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : * M.L.M DISTRIBUTION * SARLAU
Objet : Négociant
Gérance : Mme MOUNA EN-NAJBI, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN N°E650402
Capital : 100 000.00 DH
Part Social: Mr MOHAMMED ALBAQR TALAT TANBOURA : 1000 Parts.
Durée : La durée de la société est fixée à (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.
Siège Social: 59 BD ZERKTOUNI RESIDENCE LES FLEURES 9 EME ETAGE APPT 26 CASABLANCA.
Le dépôt a été effectué au CRI de Casablanca, l'immatriculation au RC a été faite le 19/11/2021 sous le n° 523147.

N° 10 616/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE DIRECTION ACHATS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°AOT5677/PIC

Le 22 Décembre 2021 à 09 heures , il sera procédé, dans les bureaux du Centre de Formation Ferroviaire de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI, AGDAL, RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais pour la réalisation des travaux suivants :
TRAVAUX D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES OUVRAGES SUR LE PARCOURS DE L'ARRONDISSEMENT MAINTENANCE LGV ENTRE TANGER ET KENITRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé gratuitement à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du portail ONCF à l'adresse www.oncf.ma suivant les conditions précisées dans l'article «INTRODUCTION DE MODIFICATIONS» du règlement de consultation.
• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 75 000,00 Dirhams.
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée, à une majoration de zéro pour cent (0%) applicable à l'ensemble des prix figurant au bordereau des prix.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Achats ONCF (RG.0003/PMC- version 02).
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau COD de la Direction Achats, sis 8 bis rue Adderrahmane El ghafiki, Agdal, Rabat;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 617/PA

Royaume du maroc Ministère de la Santé et de la protection sociale Direction Régionale de Casablanca Settat Délégation Provinciale de Berrechid Centre Hospitalier provincial de Berrechid Avis d'appel d'offres ouvert N° 05/2020
Le 21/12/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial de Berrechid, route du souk hebdomadaire, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées , Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix , pour le gardiennage, surveillance et sécurité des locaux des Hôpitaux relevant du Centre Hospitalier de Berrechid : l'Hôpital Provincial de Berrechid et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid, sis à la Province de Berrechid
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid, route du souk hebdomadaire, en face de l'Ecole Nationale des sciences

appliquées, Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : vingt cinq mille dirhams(25000.00 Dh)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million deux cent soixante-cinq mille trois cent quatre-vingt-seize dirhams et quarante centimes (1265396,40 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
• soit les déposer par voie électronique au maître d'ouvrage
• soit les déposer sur support papier contre récépissé dans le bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09du règlement de la consultation.

N° 10 618/PA

Royaume du Maroc Ministère de la santé et de la protection sociale Direction Régionale de la Santé Fès-Meknès Délégation provinciale d'El Hajeb CHP ElHajeb

Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 01/2022/CHP/ELH Le 23/12/2021 à 11H00il sera procédé dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Provincial d'ELHAJEB, en séance publique, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :Brancardage et transport des malades à l'intérieur Du centre hospitalier provincial d'El Hajeb.
Ledossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de Comptabilité et des marchés au Centre hos-

pitalier provincial d'El Hajeb, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000.00 (dix mille dhs.)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 172776.00,00Dh (Cent Soixante-douze sept Cent Soixante Seize Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis au service de Comptabilité et des marchés du Centre Hospitalier provincial d'elhajeb)
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique, ou par portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6du règlement de Consultation.
NB: nevisite de lieu facultative au centrehospitalier provincial El Hajebestorganisée par le Maître d'ouvrage à l'intention des concurrents. Cettevisite estprévue le16/12/2021 à 10h.

N° 10 619/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE FES-MEKNES DELEGATION PROVINCIALE D'EL HAJEB CHP ELHAJEB AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/2022/CHP/ELH
Séance publique)
Le lundi 20 Décembre 2020 à 10 heures il sera procédé, dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial d' El Hajeb à l'ouverture des plis relatifs à

l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pourmarche cadre ayant pour objet : Gestion et traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques générés par Le Centre Hospitalier Provincial d' El Hajeb (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial d' El Hajeb, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20000.00 dh)
Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Montant minimal : 81 600.00dh (Quatre-vingt et un Mille Six Cent Dirhams)
Montant maximal : 142 800.00 (Cent Quarante Deux Mille Huit Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) Relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, dans le bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial d' El Hajeb;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma);
Les échantillons et documentations exigées par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés dans le bureau des Marchés du Centre Hospitalier Provincial d' El Hajeb au plus tard le 17/12/2021 avant 14Heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

N° 10 620/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOON PROVINCE DE GUELMIM CERCLE BOUZAKARNE CAIDAT ADAY COMMUNE D'ADAY

AVIS RECTIFICATIF

DE L'AVIS d'examens d'aptitude professionnelle

Il est porté à la connaissance des fonctionnaires relevant du budget de la commune d'Aday (Adjoints techniques 3eme grade) concernés par l'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 qui sera organisé le : 08/12/2021 à 10 h00 au siège de la commune que :

1- le Cadre et Grade d'avancement est Adjoint technique 2em grade au

lieu de Administrateur 2eme grade .

2- Le reste de l'avis est sans changement.

N°10 621/PA

«XELLENTTECH»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ASSOCIEE UNIQUE
CAPITAL SOCIAL: 10.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: LOTISSEMENT BEN YAKHLEF N°Q RDC MOHAMMEDIA
Dissolution anticipée
Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09/11/2021 de la société «XELLENTTECH» SARLAU, il a été décidé ce qui suit :
- Dissolution anticipée de la société ;
- Nomination de Mme. Rhada BARIK comme liqui-

dateur de la société ;
- Fixation du siège de liquidation à : LOTISSEMENT BEN YAKHLEF N°Q RDC - MOHAMMEDIA.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 22/11/2021 sous N° : 2419, RC N° : 18023.
N° 10 622/PA
" MARINA OIL " SARL SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE LIBERTE ETG 3 APPT N°5 CASABLANCA
Aux termes d'un PV AGE à

Casa en date du 25/10/2021 les associés ont décidé ce qui suit :
La dissolution anticipée de la société pour non réalisation de son objet social.
Confier à Mme NADIA BAOMRANI les fonctions de liquidatrice de la société.
Fixer le siège de liquidation à l'adresse suivante : 10 Rue Liberté Etg 3 Appt N°5-Casablanca.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 801737 du 25/11/2021.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 10 623/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Kenitra
Caïdat de Mograne
Commune de Mograne
Division des affaires administratives
Financières et juridiques
Service des ressources humaines
N°/ 2855 / C.M

Avis d'examens d'aptitude professionnelle année 2021.

La commune de Mograne organise le 18 décembre 2021 à 9 h du matin au siège de la commune Mograne des examens d'aptitude professionnelle ouvert aux fonctionnaires de la commune remplissant les conditions prévus par la loi, selon le tableau suivant :

Grade de promotion	condition	Dernier délai de dépôt de candidature	Date et lieu des examens
Adjoint administrative 2eme grade	Avoir 6 ans de service effectif dans le grade Adjoint administrative 3eme grade	15 Décembre 2021	18 Décembre 2021 Au siège de la commune de Mograne
Adjoint Technique 2eme grade	Avoir 6 ans de service effectif dans le grade Adjoint Technique 3eme grade	15 Décembre 2021	18 Décembre 2021 Au siège de la commune de Mograne

N.B. : les candidats réussis dans l'examen écrit devront ce présentés pour L'examen oral selon la date désignée par l'administration.

N°10 624/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
Direction PROVINCIALE DE KHOURIBGA

AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 7EXP/2021/KHOURIBGA

La direction provinciale de Khouribga, relevant de l'académie d'éducation et de formation, région beni Mellal-Khenifra, informe l'ensemble des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert susmentionnés concernant : « la prestation de restauration collective au profit des établissements scolaires secondaires, collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale de Khouribga en lot unique. » à reconnue les modifications suivantes :

- ✓ L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :
 - ESTIMATION MINIMALE : 2 417 250,00 (Deux million quatre cent dix sept mille deux cent cinquante dhs).
 - ESTIMATION MAXIMALE : 2 989 800 ,00 (Deux million neuf cent quatre vingt neuf mille huit cent dirhams).
- ✓ L'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert s'effectuera le mercredi 08 décembre 2021 à 15h.
- ✓ Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par les articles 4 et 5 du règlement de la consultation (RC).
- ✓ Le reste sans modification.

N°10 625/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Habitat et Politique de la Ville
Secrétariat Général

Direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières et Générales

Avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert n°02/2021

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (Habitat et politique de la Ville), informe les concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°02/2021 concernant «Travaux d'aménagement et d'entretien des magasins, sous-sol et terrasses au Complexe Central du Ministère l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville-», des modifications suivantes :

- La date d'ouverture des plis prévue initialement le 07 décembre 2021 à 11h00est reportée au 8 décembre 2021 à 09h30 ;

- Un certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur de Bâtiment conformément au modèle du Ministère l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville -Habitat et de la Politique de la Ville - (Secteur 24- Qualification 24.1 - Classe 3) ou son équivalent au niveau Ministère de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau (Secteur A- Qualification A.5 - Classe 4) est exigé.

N°10 626/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Habitat et Politique de la Ville
Secrétariat Général

Direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières et Générales

Avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert n°03/2021

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (Habitat et politique de la Ville), informe les concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°03/2021 concernant la Fourniture et pose de 10 nouveaux ascenseurs au complexe du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville -Habitat et Politique de la Ville- des modifications suivantes :

- La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières et Générales, Bureau N 35 bâtiment C, au plus tard le 07/12/2021 à 16 heures conformément à l'article 11 du RC ;

- Un certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur de Bâtiment conformément au modèle du Ministère de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau(Secteur S- Qualification S.1 - Classe 2) est exigé.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

N°10 627/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Habitat et Politique de la Ville
Secrétariat Général

Direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières et Générales

Avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert n°09/2021

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (Habitat et politique de la Ville), informe les concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°09/2021 relatif aux Travaux d'entretien des espaces verts du complexe du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville- Habitat et Politique de la Ville – (marché reconductible), des modifications suivantes :

- L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :549806,40 DH TTC (Cinq cent Quarante-neuf mille huit cent six Dirhams et quarante cts TTC)

Au lieu

- L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 548.044,80 DH TTC (Cinq cent Quarante-huit mille quarante-quatre Dirhams et quatre-vingt cts TTC)

Le reste sans changement

N°10 628/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB DIRECTION REGIONALE D'AGADIR AVIS DE CONSULTATION

Le Directeur régional d'Issalât Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Jeudi 16 décembre 2021 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise avenue Hassan 1er, les offres relatives à :

- Consultation Ouverte N° 51/DRA/2021/PR591604 « Travaux de câblage réseaux et raccordement des câbles à fibre optique aux niveaux des délégations commerciales de la DR Agadir » :
- Lot n° 1 : DC AGADIR
- Lot n° 2 : DC TAROU-DANT
- Lot n° 3 : DC GUELMIM
- Lot n° 4 : DC LAAYOUNE

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges. Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale/Division Administrative et Financière / Service achats et logistique sise Avenue Hassan 1er Agadir.

Tél : 0528 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14
L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique. Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique.

N° 10 629/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de Benslimane Cercle de Benslimane Caidat de Fdalate Commune de Fdalate Avis d'appel d'offres ouvert N° :03/2021 (Séance publique)

Le :22/12/2021 à : 11h, il sera procédé, dans le bureau de Madame la présidente de la commune de Fdalate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres du souk hebdomadaire de la commune de Fdalate (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service de régie de la commune de Fdalate Il peut également être télé-chargé à partir du portail

électronique des marchés : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à (60 000,00 DHS) soixante mille dirhams

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 100 000 DH HTVA(un million de dirhams hors TVA)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Fdalate;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 1 du règlement de la consultation.

N° 10 630/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de Benslimane Cercle de Benslimane Caidat de Fdalate Commune de Fdalate Avis d'appel d'offres ouvert N° :04/2021 (Séance publique)

Le :22/12/2021 à : 13h, il sera procédé, dans le bureau de Madame la présidente de la commune de Fdalate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres du souk hebdomadaire de la commune de Fdalate (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service de régie de la commune de Fdalate Il peut également être télé-chargé à partir du portail électronique des marchés : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à (10 000,00 DHS) dix mille dirhams L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 230 000 DH

HTVA(deux cent trente mille dirhams hors TVA) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Fdalate;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyer par voie électronique Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 1 du règlement de consultation.

N° 10 631/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Région Casa Settat Province de Berrechid Cercle de Berrechid Caidat des Hedamis et Ouled Abbou Commune Laghmiyine PUBLICATION D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N 04/2021

Le 23/12/2021 à 11 heure Il sera procédé dans la salle des réunions de la c/ Laghmiyine, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix pour location des biens du souk hebdomadaire de la c/Laghmiyine pour l'année 2022.souk des tentes et légumes st céréales-souk bestiaux-parking véhicules-droit perçus au fondouk. Le dossier d'appel d'offre doit être retiré du bureau de la régie des recettes, ou la copie du portail .des marches d'état www.marchespublics.gov.ma ou de l'adresse suivante : cr-ghe-nimyine@yahoo.fr

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de décret N° 2 □ 12 □ 349 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-

pisé leurs plis au bureau d'ordre à la C/ Laghmiyine.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Cout estimatif de location souk hebdomadaire 51 756.67dh /mois

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article du décret N° 2-12 -349 précité à savoir:

1. Dossier administratif et technique
- a) La déclaration sur l'honneur légalisé.
- b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférer à la personne agissant au nom du concurrent.
- c) L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivré depuis moins d'un an
- d) L'attestation délivré depuis moins d'un an par la CNSS.
- e) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce..
- f) Le récépissé du cautionnement de 40 000.00 dhs déposé par le locataire auprès de receveur communal ; Relatif au nettoyage et entretien du souk hebdomadaire.
- g) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent.
- h) Copie du cahier charge légalisé.
- i) Demande de location.
- j) Photo copie de la C-I-N légalisée.
- k) Certificat de résidence pour les personnes physiques, statut et p. v de la dernière assemblée générale pour les personnes morales.
- l) Copie de règlement de consultation légalisée.
2. Dossier FINANCIER
- a) Acte d'engagement légalisé.
- b) Tableau des Prix légalisé
- c) Chèque certifié dont la valeur est égale à 3 mois du loyer payer par le titulaire comme cautionnement.

NOTA : Au cas ou les offres ne sont pas acceptés ; l'ouverture des plis se renouvellera les semaines qui suit la première session au même jour, même heure et même endroit ; jusqu'à l'attribution de cette offre.

N° 10 632/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE DELAGATTION PREFECTORALE AIN CHOCK CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL AIN CHOCK AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2021 (Séance publique)

Le 20/12/2021 à 10 heures, il sera procédé, à la salle de réunion du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE REPARTIE EN QUATRE (3) LOTS :

Lot n° 1 : La maintenance préventive et corrective des appareils d'imagerie médicale de l'hôpital Mohamed SEKKAT relevant du chp ain chock

LOT N° 2 : LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES APPAREILS D' O.R.L DE L'HOPITAL MOHAMED SEKKAT ET CENTRE DE DIAGNOSTIC POLYVALENT YASMINA RELEVANT DU CHP AIN CHOCK

LOT N° 3 : LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES APPAREILS DE GASTRO-ENTEROLOGIE DE L'HOPITAL MOHAMED SEKKAT RELEVANT DU CHP AIN CHOCK

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www .marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot 1 : 7 000,00 dhs (sept mille dirhams) Lot 2 : 7 000,00 dhs (sept mille dirhams) Lot 3 : 7 000,00 dhs (sept mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de Lot1 : 131 388.00 cent trente et un mille trois cent quatre vingt huit Lot 2 : 92 220,00 quatre vingt douze mille deux cent vingt dirhams Lot 3 :36 562.00 trente six mille cinq cent soixante deux dirhams

Le contenu ainsi que la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

-Soit déposé contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics du Centre hospitalier préfectoral AIN CHOCK (L'Hôpital MOHAMED SEKKAT), sis, Rue 300 HAY MOULAY ABDELLAH AIN CHOCK CASABLANCA

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés d'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 10 633/PA

HERBIOLAB

• Dénomination : «HERBIOLAB»

• Forme juridique : « SARL AU»

• Objet: Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant),

• Cosmétiques (Marchand de produits) en Détail.

• Siège social: 16, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 – Casablanca.

•Durée: 99 ans Capital social : 100.000,00 DHS (cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

• TOUJRI Soukaina : 1000 parts.

• Gérance : TOUJRI Soukaina.

• Dépôt légal est effectué auprès du T.C à Casablanca le 17/11/2021 Sous le numéro de RC N° : 522773.

N° 10 634/PA



Sur vos petits écrans (Samedi)



- 07.00 : Lecture du Saint Coran
- 07.10 : Tinoubka
- 07.40 : Ichaa Mamlaka
- 08.30 : Al Aouda
- 09.25 : Chouk Sedra
- 10.15 : Hayat Jadida
- 10.30 : Hayat Jadida
- 10.50 : Best of : semaine 6 Oussrati
- 11.50 : Ahlam City
- 12.25 : Dar Lahna
- 13.00 : JT Addahira
- 13.20 : Rdat Lwalida
- 14.00 : JT en Amazigh
- 14.20 : JT en Espagnol
- 14.40 : Cinéma Tout Frais
- 16.30 : Une heure en Enfer

- 17.20 : Taxi 2
- 18.15 : Hayat Jadida
- 18.30 : Jt en français
- 18.50 : Oulidat Bladi
- 19.20 : Sir Laqdim
- 19.55 : Sir Laqdim
- 20.30 : JT Principal
- 21.30 : Jmaatna Zina
- 23.20 : Dernier bulletin d'information
- 23.50 : Fashion Maghribi - Primes : Prime 6
- 02.00 : Une heure en enfer
- 02.50 : Rdat Lwalida
- 03.25 : Chouk Sedra
- 04.20 : Tinoubka
- 05.00 : Ichaa Mamlaka
- 06.00 : Al Aouda

- 05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
- 06:00:00 : CHTHWAT BLADI
- 06:30:00 : MAGAZINE : Chada al ahane : le malhoune et la musique ghamati
- 08:30:00 : SERIE : QISSARIYAT OUFELLA
- 09:30:00 : FEUILLETON : ZINA
- 10:00:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
- 10:40:00 : FEUILLETON : BNAT LALLA MENNANA
- 11:35:00 : MAGAZINE : KITAB
- 11:45:00 : MAGAZINE : AUTOMOTO
- 12:00:00 : MAGAZINE : ALBARLAMANE WA ANNASS
- 12:35:00 : BULLETIN METEO
- 12:45:00 : NEWS : ALAKHBAR

- 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RYADI
- 13:30:00 : MAGAZINE : ALHANE
- 13:40:00 : MAGAZINE : 3CHAQNAHA
- 14:00:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
- 14:15:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
- 14:45:00 : JOURNAL AMAZIGH
- 14:55:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
- 16:00:00 : MAGAZINE : AL WASSIT
- 16:30:00 : FEUILLETON : ZINA
- 17:00:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
- 18:00:00 : MAGAZINE : POP UP
- 18:25:00 : MAGAZINE : CAPSULES
- 18:30:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA

- 19:40:00 : MAGAZINE : ZOUR BLA-DEK
- 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
- 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
- 20:55:00 : BULLETIN METEO
- 21:00:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK
- 21:10:00 : BULLETIN METEO
- 21:15:00 : NEWS : AL MASSAAYA
- 21:45:00 : MAGAZINE : JAMIL
- 21:50:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
- 23:40:00 : TELEFILM : Nora
- 01:05:00 : MAGAZINE : JAZIRAT AL KANZ
- 02:20:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
- 03:35:00 : MAGAZINE : POP UP
- 04:00:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : DANS LA MAISON

Sport

Tour d'Europe des stades

Des championnats aux airs de C1

Chelsea-Manchester United, Real Madrid-Séville, Dortmund-Wolfsburg... les confrontations entre clubs engagés en Ligue des champions donneront un petit parfum de C1 aux championnats européens ce week-end.

Si la qualification en huitièmes de finale de C1, mardi, a ramené quelques sourires sur les visages à Manchester United, la perspective d'aller défier le leader Chelsea, dimanche (17h30), a de quoi intimider les Red Devils.

Impériaux mardi contre la Juventus de Turin (4-0), les Blues ont affiché une forme insolente qui rend cette affiche, alléchante sur le papier, très déséquilibrée.

Les Red Devils, seulement huitièmes de Premier League, ont pourtant bien besoin de revenir avec des points de Stamford Bridge. Mais avec trois unités d'avance seulement sur Manchester City (2e), Chelsea ne peut se permettre le moindre faux pas.

D'autant que d'autres équipes du haut du tableau ont des matches abordables, à l'image d'Arsenal qui accueille la lanterne rouge Newcastle, samedi (13h30), ou de Liverpool (3e) qui reçoit Southampton à 16h00.

L'autre belle affiche du dimanche (15h00) sera le match entre City et West Ham (4e).

Très bons contre le Paris SG mercredi (victoire 2-1), les hommes de Pep Guardiola voudront mettre la pression sur Chelsea et prendre leurs distances

avec des Hammers surpris par Wolverhampton (1-0) la semaine dernière.

Gare au faux pas ! Le Bayern Munich, qui reçoit le relégable Bielefeld samedi (18h30), aurait dû envisager son match sans inquiétudes pour sa première place en Bundesliga.

Puis le Covid-19 est passé par là. Joshua Kimmich et Eric-Maxim Choupo-Moting ont été testés positifs au coronavirus mercredi, suite d'une mini-crise qui a amené l'institution bavaroise à sanctionner les joueurs réfractaires à la vaccination, placés en quarantaine.

L'affiche la plus intéressante sportivement en Allemagne opposera deux déceptions de la C1 : le Borussia Dortmund, tout juste condamné à la Ligue Europa après sa défaite éliminatoire contre le Sporting à Lisbonne (3-1), et Wolfsburg, dernier de son groupe après sa défaite à Séville (2-0).

Toujours privés de leur buteur vedette Erling Haaland, les Jaunes et Noirs ont la possibilité de prendre les commandes de la Bundesliga si le Bayern trébuche.

Match de haute volée ce week-end en Espagne : le Real Madrid, leader de Liga (30 points), va débiter son terrible dernier mois de compétition de l'année 2021 avec la réception du 3e, le Séville FC (28 pts), dimanche à 21h00.

Les deux équipes sont sorties victorieuses de leurs matches de C1 cette semaine, respectivement contre le She-

riff à Tiraspol (3-0) et contre Wolfsburg en Andalousie (2-0), et arrivent en forme à ce duel au sommet.

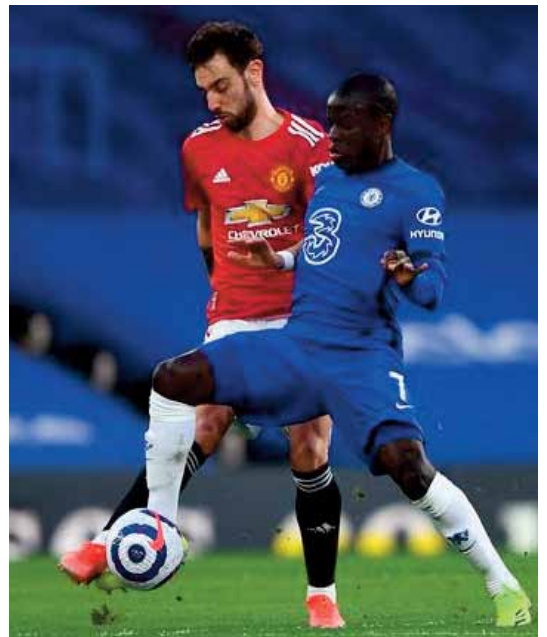
L'autre affiche du week-end en Liga sera l'opposition samedi (21h00) entre le Villarreal d'Unai Emery, défait 2-0 par Manchester United mardi, et le Barça de Xavi, accroché 0-0 par Benfica le même jour au Camp Nou.

A noter également, le déplacement de l'Atlético de Madrid, champion en titre, dimanche (18h30) à Cadix, et celui de l'actuel 2e du championnat, la Real Sociedad, quelques heures avant (16h15), sur le terrain de l'Espanyol Barcelone.

Le passé s'invite à Naples dimanche, avec un hommage à Diego Maradona, dont le visage ornera de nouveau les maillots du Napoli, en prélude aux retrouvailles avec Maurizio Sarri.

L'entraîneur des belles années 2015-2018 revient avec la Lazio de Rome défier le leader napolitain, en dépit de sa première défaite chez l'Inter Milan (3-2) dimanche. Naples veut rebondir après avoir perdu à San Siro de la confiance et deux joueurs clés du début de saison : le milieu camerounais André Zambo Anguissa (adducteurs) et surtout le buteur nigérian Victor Osimhen, opéré de multiples fractures au visage et forfait trois mois.

L'AC Milan, co-leader avec Naples et requinqué mercredi par sa victoire européenne sur le terrain de l'Atlético de Madrid (1-0), accueillera



de son côté Sassuolo (13e) pour également effacer la première défaite en championnat, concédée chez la Fiorentina (4-3).

A Turin, la Juventus (8e), toujours plus fragile, va accueillir l'Atalanta Bergamo (4e), après la gifle subie à Chel-

sea (4-0) en C1.

Au fond du classement, Franck Ribéry et sa Salernitana, lanterne rouge, devaient disputer vendredi un match capital contre Cagliari, 19e. Pour le vaincu du soir, les espoirs de maintien en prendront un grand coup.

On écrit à Libé

L'assemblée de la FRMR qualifiée de mascarade

Un avis expliqué en 7 points

C'est sans surprise que M. Rachid Mouakked a été élu président de la FRMR où il était l'unique candidat. Cette journée du 21 novembre 2021 devait lors d'une assemblée générale extraordinaire voir les clubs approuver les nouveaux statuts tels que voulus par la commission provisoire. Faute de quorum cette AGE a été reportée de 15 jours. S'en est suivi l'AGO qui a vu l'élection de M. Mouakked et on est en droit de nous poser certaines questions relatives à cette réunion.

1- Cette élection est-elle valide ?

La FRMR se devait de mettre en conformité ses statuts avec ceux de World Rugby et Rugby Afrique afin que la sanction soit levée. Cette mise en conformité n'a pas été faite et donc M. Mouakked a été élu avec les anciens statuts. On peut aisément en conclure que cette AGE est illégale.

2- La Commission provisoire est-elle encore légitime ?

L'article 31 de la loi 30/09 précise bien que le mandat d'une commission provisoire est de trois mois et ne men-

tionne pas son renouvellement. Elue le 18 mai 2021, ses prérogatives devaient prendre fin le 18 août 2021. Donc cette commission n'avait plus lieu d'être.

3- La sanction du World rugby sera-t-elle levée ?

En aucun cas, sachant que la commission provisoire a ignoré d'apporter les changements aux statuts et de se mettre en conformité. M. Khalid Babbou président de Rugby Afrique a à plusieurs reprises, émis le vœu de voir la FRMR et la commission provisoire apporter des réformes et se conformer aux règlements internationaux. Ces changements demandés depuis plusieurs années concernent :

Mettre à jour le dossier d'affiliation conformément aux conditions de World Rugby.

Respecter les critères d'accréditation selon le référentiel de World Rugby pour l'obtention de la qualité de membre et pouvoir ainsi siéger pleinement dans une assemblée générale électorale.

Ces données et documents doivent parvenir à Rugby Afrique/World Rugby préalablement à la tenue de toute assemblée générale. L'avis de RA/WR parviendra dans un délai maximum de 30 jours.

Et tant que les changements ne seront pas faits, aucun président ne pourra croire à la levée de la suspension infligée au rugby marocain. Il convient de signaler que s'ils ne sont pas effectués avant le 31 décembre 2021, la FRMR sera radiée de toutes les instances internationales.

4- La réunion du 21 novembre 2021

Elle a vu l'absence de 16 clubs et deux présidents de ligue sur quatre. Seuls trois clubs possédant des équipes de Rugby à XV avaient jugé bon d'assister. Par contre plusieurs représentants de clubs étaient présents et n'avaient pas à l'être. Comment expliquer alors la présence du club RTR de Rabat alors que celui-ci n'a pas participé depuis des années aux compétitions nationales. Ce passe-droit s'expliquerait-il par le fait

que le président de ce club est un cadre du ministère de la Jeunesse et Sport ? Ce cas démontre, si besoin en est, que la commission provisoire n'a jamais fait preuve d'impartialité. Maintenant que le bureau fédéral a été élu, cette commission provisoire pense avoir accompli sa tâche sauf que pour nous, elle a fourgué le bébé à qui elle voulait, sans tenir compte des recommandations de World Rugby. Comme dirait l'autre, on n'est pas sorti de l'auberge.

5- La commission provisoire a-t-elle assuré ?

C'est un non catégorique et on s'y attendait, car comment peut-on jouer le rôle d'intermédiaire entre toutes les composantes sans instaurer un dialogue. Cette commission ne connaît pas le mot communication. Dommage car on reste persuadé qu'il y avait moyen de trouver une solution à la crise du Rugby marocain. Depuis des années, on se pose la question de savoir « Est-ce que les cadres dudit ministère connaissent quelque chose au sport ? »

6- Les absents ont-ils tort ?

Un dirigeant d'un club n'ayant pas assisté à la réunion du 21 novembre 2021 nous a dit « Je refuse de cautionner une telle mascarade. Depuis une décennie nous souffrons le martyre à cause du parti pris de certains cadres du ministère. La commission provisoire n'a fait que creuser le fossé entre les clubs et comme le dit si bien un ami, là ou une commission provisoire passe, le sport tréépasse. »

7- Les nouveaux membres fédéraux

Avec tout le respect que nous devons à ces personnes, nous restons persuadés que leur manque d'expérience ne joue pas en leur faveur. Sur quinze membres élus seuls trois dirigeants ont un club de Rugby à XV, alors que bien d'autres sont issus de clubs créés de bric et broc. Avant de penser au développement du Rugby à l'échelon national, ils devraient d'abord s'occuper de leurs clubs qui souffrent de précarité.

A bon entendre, salut !

Par Latif Ouasfi



Coupe de la Confédération CAF

La RSB à deux manches de la phase de groupes

dispositions. C'est ce qu'a fait savoir d'ailleurs le coach de la RSB, Florent Ebenge, qui avait souligné que la partie ne sera pas une mince affaire devant une formation reléguée de la C1. Pour lui, la difficulté du match réside dans le fait que les débats auront pour cadre une pelouse synthétique, sans omettre que l'adversaire rwandais est coaché par un cadre marocain, Adil Radi, qui connaît la RSB trop bien.

Si ce sont là des atouts qui plaident en faveur du club d'APR, Ebenge, un habitué de la compétition africaine, ayant bon nombre de cartes à faire valoir, à commencer par un effectif aguerri, décidé à aller le plus loin possible dans cette épreuve, qui de tout, temps avait réussi aux écuries marocaines qui comptent pas moins de six sacres et deux finales.

Pour cette opposition, qui sera sifflée par un trio d'arbitrage djiboutien, conduit par Souleiman Ahmed Djama, la Renaissance Sportive de Berkane, sera privée des services de son défenseur international, Ioussoufou Dayo, qui ne s'était pas encore remis de sa blessure contractée lors du

match de sa sélection du Burkina Faso face à l'Algérie pour le compte des éliminatoires du Mondial Qatar 2022.

La RSB s'était qualifiée à ce tour au détriment du représentant du football tunisien, Ben Guerdane. Les Berkanis, qui étaient exempts du tour préliminaire, n'avaient eu aucun mal à franchir le cap de Ben Guerdane, en s'imposant en déplacement par 1 à 0 et en déroulant à la maison (4-0).

Pour rappel, l'édition 2022 de la Coupe de la Confédération a vu le retour de l'ASFAR en compétition africaine. Sauf que le come back n'a pas été couronné du succès escompté, puisque le club n'a pu aller au-delà du tour inaugural (Victoire sur l'équipe béninoise de Buffle) avant de se faire éliminer par le club algérien de la Jeunesse Sportive de Kabylie.

A noter que si le football marocain reste représenté en C2 par la seule RSB, en Ligue des champions, le scénario est tout autre, grâce au Wydad et au Raja qui avaient assuré haut la main leur passage à la phase des groupes.

Mohamed Bouarab

La Renaissance de Berkane affrontera, ce dimanche au stade Amahoro à Kigali à partir de 14h00, l'équipe rwandaise d'APR, et ce pour le compte du match aller du dernier tour avant la phase de poules de la Coupe de la Confédération CAF.

Un premier acte que les Berkanis, lauréats de cette épreuve en 2020, sont tenus de bien négocier en vue d'aborder la seconde manche à domicile dans de bonnes

L'IRT déroule à Berrechid

Sursaut de l'OCK et du RCOZ

L'Ittihad de Tanger (IRT) a pris 3 points en surclassant le Youssoufia de Berrechid (CAYB) par 3 buts à 0, jeudi au stade municipal de Berrechid, dans le cadre de la 12e journée de la Botola Pro D1.

Après avoir terminé la première moitié du match sur un score nul (0-0), l'équipe tangeroise l'a finalement emporté par 3 buts à 0.

L'IRT a ouvert la marque à la 54e minute par Youssef Benali, avant d'enfoncer le clou à la faveur d'un but d'Abdellah El Moudene à la 83e minute et une

réalisation d'Axel Meye à la 87e minute.

Au terme de cette rencontre, l'Ittihad de Tanger, 14 points, se hisse à la neuvième place, alors que Berrechid chute à la 12e place du classement avec 12 points.

L'Olympique de Khouribga (OCK) n'a pas été en reste après avoir battu le Hassania d'Agadir (HUSA) sur le score de 2 buts à 1, au Grand stade d'Agadir.

La première réalisation a été inscrite à la 44e minute par Ousama Haffari en faveur des Khouribgis. Le HUSA a recollé au score à la 88e minute par le biais de Djibril Diop, avant que l'OCK

ne reprenne l'avantage grâce à Ismail El Harrach (90e+4).

Grâce à cette victoire, l'OCK, 14 points, se hisse à la neuvième place, tandis que le Hassania d'Agadir occupe la 12e place du classement avec 11 points.

Enfin, le Mouloudia d'Oujda (MCO) s'est incliné par 1 but à 0 face au Rapide Oued Zem (RCOZ) au complexe sportif de Khouribga. Après avoir terminé la première mi-temps sur un score nul (0-0), le RCOZ l'a finalement emporté par 1 but à 0.

La victoire a été décrochée grâce à Hicham Marchad, auteur du seul but du match sur penalty

à la 50e minute.

Malgré les trois points récoltés, le RCOZ reste toujours lanterne rouge avec 7 points, tandis que les Oujdis, 10 points, occupent la 14e place.

Résultats

WAC-RSB : 2-0
OCS-RCA : 1-0
SCCM-JSS : 2-1
MAS-ASFAR : 0-0
FUS-DHJ : 2-2
RCOZ-MCO : 1-0
HUSA-OCK : 1-2
CAYB-IRT : 0-3

Divers

Stage de l'EN U23

L'équipe nationale U23 en stage de préparation du 29 novembre au 5 décembre à Maâmoura (FRMF)

L'équipe nationale des moins de 23 ans (U23) de football entrera en stage de préparation du 29 novembre au 5 décembre, au Complexe Mohammed VI de Maâmoura.

A cet effet, 24 joueurs ont été convoqués pour prendre part à cette concentration, a indiqué la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué publié sur son site internet.

Voici la liste des joueurs convoqués : Houssein Rahimi (Raja Casablanca), Hamza Bouskal (Union Touarga), Taoufik Ben Tayeb (Académie Mohammed VI de football), Mohamed Jaoub (Académie Mohammed VI de football), Oussama Erraoui (FUS de Rabat), Achraf Ramzi (FUS de Rabat), Mehdi Moubarik (FUS de Rabat), Mountassir Lahtimi (FUS de Rabat), Mohamed Souboul (Raja Casablanca), Zakaria Driouech (Chabab Mohammedia), Réda Ezamrani (Kawkab Marrakech), Adil Tahif (Chabab Mohammedia), Abdellah Farah (Raja Casablanca), Mohamed Reda Asmama (Union Touargua), Ayoub Meliani (AS FAR), Bilal Oudghiri (Maghreb de Fès), Charaf Eddine Boulahroud (Chabab Mohammedia), Amine Souane (Mouloudia Oujda), Cheikhi Kouri (AS FAR), Abdallah Himoud (Wydad de Casablanca), Mehdi Dina (Olympic de Safi), Hamza Dari (Difaa El Jadda), Nizar Saaliti (Renaissance de Berkane) et Rachid Ghanimi (Rapide Oued Zem).

Championnat D2

Le championnat national de football, Botola Pro D2, se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 12ème journée selon le programme suivant :

Samedi à 15h30
IZK-USMO
UTS-TAS
WAF-RBM
Dimanche à 15h30
CJBG-MAT
OD-ASS
JSM-CAK

A noter que les matches RAC-CACM et RCAA-SM devaient avoir lieu vendredi.

Cérémonie en l'honneur des champions paralympiques sacrés à Tokyo



Une cérémonie en l'honneur des sportifs marocains sacrés aux Jeux paralympiques de Tokyo s'est tenue, jeudi, à Rabat, en présence notamment du ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, et du président de la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap (FRMSPSH), Hamid El Aouni.

Le Maroc avait décroché 4

médailles d'or grâce à Kamal Chentouf, Abdeslam Hili, Zakaria Derhem et Ayoub Sadni, autant d'argent par Fouzia Ksioui, Youssa Karim, Mohamed Amguoun et Azeddine Nouri et 3 autres de bronze glanées par Hayat El Garaa, Saïda Amoudi et l'équipe nationale de cécifoot.

A cette occasion M. Benmoussa a salué la participation remarquable des athlètes marocains à cette grand-messe internationale, relevant que ces perfor-

mances et les progrès réalisés dans ces disciplines reflètent l'attention particulière portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'amélioration des conditions des personnes en situation de handicap.

"Le sport paralympique promet un bel avenir au Maroc", a-t-il affirmé, notant que l'encouragement des disciplines paralympiques offrira une importante valeur ajoutée au sport national et au mouvement olympique dans son ensemble.

Le ministre s'emploie à tisser les liens entre le sport et l'école, à travers notamment la formation des cadres pédagogiques et la promotion des compétitions sportives scolaires, a-t-il dit.

Pour sa part, M. El Aouni s'est félicité de la décision des autorités publiques de consacrer des primes de même valeur aux athlètes médaillés aussi bien aux Jeux olympiques qu'aux Jeux paralympiques, rappelant que le Royaume enregistre des résultats probants dans ces disciplines de-

puis sa première participation en 1988.

Dans une déclaration à la MAP, le champion Zakaria Derhem a exprimé sa grande fierté d'avoir décroché le titre olympique au lancer de poids, un exploit qu'il a dédié à Sa Majesté le Roi Mohammed VI et au staff technique qui a veillé à réunir les meilleures conditions de préparation à ce rendez-vous.

De son côté, Youssa Karim a déclaré que malgré la conjoncture exceptionnelle liée à la Covid-19 et les difficultés rencontrées, la volonté et l'ambition inébranlables des champions marocains leur ont permis de monter sur le podium et d'obtenir des victoires retentissantes.

Une délégation marocaine de 38 athlètes a pris part à la 16e édition des Jeux paralympiques.

Il s'agit de la 9ème participation marocaine à ces Jeux, après les éditions de Séoul-1988, Barcelone-1992, Atlanta-1996, Sydney-2000, Athènes-2004, Pékin-2008, Londres-2012 et Rio-2016.

En Colombie, des oiseaux et du café pour la paix

Le volatile se pose au sommet d'un poteau électrique. "Tyrannus melancholicus" ou "Pyrocephalus rubinus"? Longs cheveux noirs et yeux rieurs, deux gamines en contrebas se consultent un instant. Ce sera "rubinus!" décident-elles, un passereau au plastron rouge vif.

En plein centre de la Colombie, au cœur des montagnes verdoyantes de Planadas, ce débat ornithologique en latin, par des enfants indigènes, étonne. Le regard tendu vers la brousaille, une trentaine de personnes, petits et grands, de toutes les communautés, participent ce jour-là sur un chemin creux à une journée d'observation des oiseaux.

L'initiative entend oeuvrer en faveur de la paix, dans ce département de Tolima longtemps ravagé par la guerre entre l'armée et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) marxistes. Cinq ans après la signature d'un accord de paix, Planadas a retrouvé la tranquillité, mais les fractures du conflit demeurent.

"Les oiseaux sont une excuse pour nous rassembler et sortir nos enfants de la guerre", explique Camilo Enciso, fondateur de l'Association des producteurs écologiques de Planadas (Asopep), promotrice de l'opération. Il y a des enfants d'ex-combat-

tants des FARC, dont les parents vivent dans un camp de "réincorporation". Il y a des Nasa, indigènes qui servent longtemps de supplétifs à l'armée. Et des familles de paysans, eux aussi souvent victimes du conflit.

On se salue, on se parle, mais on ne se mélange pas forcément. Puis commence la promenade, nez en l'air et jumelles en main. Les oiseaux multicolores posés sur les branches captivent immédiatement, créent le dialogue et une fraternité qui réchauffe le cœur.

"Ce qui se passe ici est unique", se réjouit Diego Calderon, ornithologue professionnel venu appuyer le projet. "Être en paix avec la nature nous aide à être en paix avec nous-mêmes et les autres", plaide ce biologiste, lui-même otage des FARC en 2004.

"Avant je tuais les colibris avec ma sarbacane pour les manger. Aujourd'hui je les contemple avec mes enfants qui apprennent la richesse de nos jardins, de nos forêts", sourit Justiniano Paya, un chef Nasa.

L'ex-FARC Neira, mère de deux enfants, qui confie ses "difficultés" à se réintégrer à la vie civile, a aussi pris goût à cette "expérience très gratifiante". "Les oiseaux nous connectent, nous apprennent à protéger ce que nous avons ici".



"La réconciliation se construit ainsi à petits pas", plaide Mayra Luz Ruiz Nedira, chef de projet à Asopep. "L'observation des oiseaux permet aux habitants de voir leur territoire autrement, tout en mettant en valeur son potentiel écologique et touristique", complète M. Enciso.

Avec cette même idée de "valoriser" la région, longtemps inaccessible du fait de la guerre, l'Asopep travaille

sur une autre richesse locale : le café.

Un peu partout dans les vallées, des plantations s'accrochent à flanc de montagnes. Le climat est idéal dans cette partie de la cordillère des Andes, où alternent soleil et fortes pluies.

Alors que les cours mondiaux n'ont jamais été aussi hauts, le café contribue à une nouvelle prospérité.

Plus de 6.000 familles vivent du café de Planadas, au fruité et à l'acidité

caractéristiques. Sur un modèle coopératif, l'Asopep achète le précieux grain à ses 380 membres pour le revendre à une cinquantaine de clients aux Etats-Unis, en Europe, en Asie, en privilégiant "la qualité".

"L'idée est de fournir à la fois un savoir et une assistance technique au producteur, qu'il connaisse la valeur réelle de son café, dans quel pays il est vendu, à quel prix. Et qu'il en touche à la fin les vrais revenus", souligne M. Enciso.

Dans ses locaux, l'Association assure tout le processus de production : sélection, séchage, torréfaction et la très délicate dégustation qui permet de classer les grains. Et donc d'en fixer le juste prix, pour le bon client.

L'Association a déjà formé 25 dégustateurs, dont Vanessa Castro, "chef de qualité" de 19 ans qui d'un simple coup de nez distingue fragrances, saveurs et autres degrés d'acidité...

"Nous avons compris l'importance de transformer et valoriser notre café", s'enorgueillit Camillo Enciso, fier des "huit certifications" internationales reçues.

"Il y a un futur désormais ici. La guerre n'est plus là. Il y a du travail, des ressources, la nature... Nous avons recommencé à vivre et à produire ensemble. Nous sommes unis".

Recettes

Gratin de courgettes

Ingrédients :

3 Courgettes
4 Tomates
1 oignon
300 g de viande hachée
1 pot de crème fraîche (2 grosses cuillères à soupe)
100 g d'Emmental râpé
Beurre
Sel
Poivre piment de Cayenne.

Préparation:

Épluchez et coupez l'oignon. Faites le rissole dans une sauteuse avec le beurre. Pendant ce temps, lavez les courgettes et les tomates sans les éplucher puis les couper en dés.

Faites cuire les courgettes, avec l'oignon rissole, 10 à 15 minutes, ajoutez les tomates et laissez réduire.

Incorporez la viande hachée à cette préparation et laissez cuire doucement. Ajoutez la crème fraîche et assaisonnez.

Versez la préparation dans un plat à gratin, ajoutez l'emmental râpé et faites gratiner au four à 200°C pendant 15/20 minutes.



La demande pour l'assurance va croître après le choc de la pandémie

La demande pour les produits d'assurance va croître après le choc de la pandémie, qui a amplifié le besoin de protection, selon le réassureur suisse Swiss Re, qui s'attend à trois années de croissance des primes à plus de 3%, selon une étude publiée mercredi.

Le groupe qui fait office d'assureur pour les assureurs, prédit une progression des primes d'assurances au niveau mondial de 3,4% pour l'ensemble de l'exercice 2021, 3,3% en 2022 et 3,1% en 2023. Selon ses projections, le volume global des primes devrait atteindre un nouveau record à plus de 7.000 milliards de dollars (6.181 milliards d'euros) d'ici mi-2022, a-t-il indiqué dans un communiqué.

"Le choc de la pandémie a mis en lumière le rôle important que joue le secteur de l'assurance en tant qu'absorbeur de risques en période de crise", a souligné le groupe zurichois dans le communiqué lors d'un point de presse sur les perspectives du secteur.

"La prise de conscience grandissante des risques est en train de générer davantage de demande de protection d'assurance", a-t-il observé.

Avec la surmortalité découlant du Covid-19, les demandes de dédommagements auprès des assureurs vie ont fortement augmenté, aux Etats-Unis durant le premier semestre, mais

aussi en Amérique latine où elles ont connu une hausse "sans précédent" dans les pays les plus touchés.

Le réassureur a cité le Brésil, mais aussi le Mexique où la pandémie a été "l'événement le plus coûteux jamais enregistré" localement par les assureurs. Sur 18 mois, la facture s'est montée à 2,5 milliards de dollars, dépassant le coût de l'ouragan Wilma en 2005, qui avait atteint 2,4 milliards de dollars, a-t-il pris en exemple.

Dans l'assurance vie, Swiss Re s'attend à une croissance des primes au niveau mondial de 3,5% en 2021, 2,9% en 2022 et 2,7% en 2023, a quantifié son institut de recherches dans la dernière mouture de son étude intitulée Sigma.

"Les produits pour ce type de protection devraient connaître une forte demande, soutenue par la prise de conscience accrue des risques", a estimé le réassureur.

Swiss Re s'attend à une croissance encore plus forte des primes dans l'assurance non-vie, au terme d'une année marquée par des dégâts immobiliers supérieurs à la moyenne sous l'effet notamment des dommages climatiques, tels que les inondations et les incendies.

Dans l'assurance non-vie, il table sur une progression des primes de 3,3% en 2021, 3,7% en 2022 et 3,3% en 2023.